

OBSERVANT DES SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les marins du *MV Blida* réclament justice

PAGE 6

BOUBEKEUR BENBOUZID RASSURE ÉLÈVES ET PARENTS

«Il n'y aura pas de boycott des examens»

PAGE 6

MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1567 Mercredi 9 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BLIDA



Pénurie de lait pasteurisé

PAGE 6

BOUTEFLIKA APPELLE À UN VOTE MASSIF ET TEND LA PERCHE AUX JEUNES :

«Ma génération est révolue»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté les Algériens à aller massivement aux urnes demain pour «choisir librement» leurs représentants dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN). «Les élections législatives sont une étape cruciale et sensible de notre histoire, il appartient à tous de s'y mettre (...) c'est un examen de la crédibilité de l'Algérie», a souligné le chef de l'Etat, hier, lors d'un discours prononcé à la salle omnisports du stade du 8-Mai-1945 de Sétif, où il effectuait une visite, sa onzième en l'espace de 13 ans. Bouteflika qui s'exprimait devant une assistance assez nombreuse, a demandé aux présents d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes des massacres du 8 Mai 1945, avant de les appeler à «être à la hauteur des défis futurs par respect à tous les martyrs qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie.»

Page 3



Ph : Walid

SELON DAHO OULD KABLIA

La majorité des sièges de l'APN difficile à obtenir

PAGE 5

UTILISATION D' "ARGENT SALE" DURANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La CNSEL n'a pas été saisie

PAGE 5



120

entreprises d'artisanat ont été créées à Tissemsilt de janvier à la fin avril générant 275 emplois, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya.

70.000

tonnes de pommes de terre de saison est la récolte attendue dans la wilaya de Chlef dont le ramassage débutera à la fin du mois en cours, a-t-on annoncé à la Direction des services agricoles.

26

personnes ont péri et plus d'une centaine d'autres sont toujours portées disparues à la suite d'inondations ayant frappé trois villages, situés dans le nord montagneux de l'Afghanistan, ont rapporté des médias.

Le logement préoccupe les Algériens de Tripoli



L'accès au logement en Algérie constitue la principale préoccupation des Algériens établis en Libye, a-t-on appris lundi auprès de plusieurs électeurs, rencontrés au siège du consulat général d'Algérie à Tripoli à

l'occasion des élections législatives, dont l'opération de vote a commencé samedi pour la communauté algérienne établie à l'étranger. Venus effectuer leur devoir électoral, les ressortissants algériens établis en Libye ont mis

l'accent sur "l'importance de l'acquisition d'un logement", synonyme pour eux d'un retour rapide au pays. Tout en suggérant "la réservation de quotas sur les différents programmes de logements" pour la communauté établie à l'étranger, ils ont souhaité également que cet aspect soit "pris en charge par la future Assemblée populaire nationale (APN)". "Le logement facilitera énormément et le retour à la mère patrie, et la réintégration des membres de la communauté", a estimé M. Kaissamoune Abdelmajid, qui réside à

Zaouia, une ville située à 45 km de Tripoli. Coiffeur de profession et exerçant en Libye depuis six années, il a précisé chercher un logement à Skikda pour "retourner au pays et revoir mes enfants". Cette même préoccupation a été relevée par M. Chihab Abdelkrim, qui était accompagné par cinq membres de sa famille résidant, depuis 2002, à Sabrata (environ 70 km de Tripoli). Menuisier de profession, il habitait auparavant à Constantine. "Je veux retourner en Algérie pour stabiliser mes enfants", tous universitaires, a-t-il dit.

Un magazine distribue ses journaux par hélicoptère !



Le magazine Forbes a lancé une campagne de publicité où l'on voit un distributeur de journaux effectuer

sa livraison... par hélicoptère. Forbes a lancé une opération marketing vidéo assez originale pour fêter son arrivée sur le marché brésilien de la presse. Le magazine a tout simplement décidé de montrer qu'il peut livrer son mensuel par hélicoptère au sommet des buildings pour les hommes et femmes d'affaires. Cette campagne de communication est intitulée "Helivery" et affiche comme slogan la phrase suivante "Why deliver at the bottom when our readers are at the top ?" (traduit en français par "Pourquoi distribuer en bas alors que nos lecteurs sont en haut ?"). Par ailleurs, le magazine a également élaboré une publicité sur papier que l'on peut lire sur les pages des journaux, notamment économiques. Elle fait la promotion de Forbes sous un autre angle en imaginant ce que serait le monde sans les grands de ce monde, comme Bill Gates ou Mark Zuckerberg.

Des escaliers complètement étonnants !



Pour donner du chic et du charme à votre maison sans pour autant passer par un rachat complet de tout votre mobilier, pourquoi ne pas opter pour la création d'un escalier aux formes et au design étonnants? Une bonne manière de placer ainsi une note de déco extravagante là où d'ordinaire on ne l'attend pas forcément!

Originaux, pratiques ou encore totalement inattendus, les styles les plus divers et variés se donnent rendez-vous aujourd'hui pour permettre à l'escalier d'adopter lui aussi la touche déco qui lui manquait. Pièce fonctionnelle de la maison qui ne sert d'ordinaire qu'à rejoindre les différentes parties de la demeure, l'escalier peut pourtant être un atout maître de votre décoration pour peu que vous ayez fait le choix de le customiser à l'aide d'astuces totalement renversantes. Ainsi, avec un peu d'imagination, votre escalier en bois un peu classique peut se transformer en un ingénieux système de rangement cachant discrètement des placards où vous pourrez ranger en toute facilité vos affaires. Pour ceux qui ne craignent pas les escaliers au design farfelu, ces marches en quinconce ou encore cet escalier ultra-plat garanti sans rambarde pour se tenir, plairont très certainement aux amoureux de déco audacieuse. Plus classique, certains préféreront miser sur la structure même de la rambarde qui aujourd'hui sous l'impulsion de nouveaux designers pleins de créativité peuvent prendre la forme de végétaux, de bibliothèques ou encore excentricités Pop Art. Et que dire pour finir de cet incroyable modèle qui propose à ses propriétaires de monter classiquement les marches pour redescendre... en toboggan!

Législatives en Syrie : faible affluence des électeurs



Les élections législatives organisées lundi en Syrie n'enregistrent pas de forte affluence des électeurs dans les bureaux de vote aux premières heures du scrutin, selon les médias.

Aux premières heures du vote, le scrutin connaît une faible affluence des électeurs dans les bureaux de vote, contrairement aux taux de participation enregistrés lors des élections précé-

dentes, selon les mêmes sources. Les premières multipartites depuis l'abolition par référendum en février de l'article 8 de la Constitution sur la primauté du parti Baath, les législatives de lundi sont boycottées par l'opposition qui les qualifie de "mascarade", malgré les garanties de transparence données par le gouvernement. Plus de 14 millions de Syriens sont appelés aux urnes pour désigner les 250 députés de la nouvelle législature parmi 7.000 candidats,

selon le ministère syrien de l'Intérieur. Au total, 7 195 candidats, de 12 partis politiques sont en lice pour briguer les 250 sièges du nouveau Parlement. Plus de 12 000 bureaux de vote ont ouvert à 07h00 heure locale (05h00 GMT) à travers le pays. A la veille de l'élection, le ministre syrien de l'Intérieur, Mohammad Ibrahim Al-Sha'ar, a invité les électeurs à "exercer leur droit de vote" en élisant les candidats qu'ils jugent les plus qualifiés.

Bientôt la TNT pour Tlemcen et les régions limitrophes

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a annoncé lundi que la wilaya de Tlemcen et les régions limitrophes seront couvertes par le réseau de télévision numérique terrestre (TNT) "avant fin septembre prochain". Intervenant sur les ondes de la Radio régionale de Tlemcen, en marge de la visite d'inspection effectuée dans cette wilaya, le ministre a souligné que ce processus sera atteint grâce aux projets dont a bénéficié la station de radiodiffusion de Nador, située sur les hauteurs de Tlemcen. Il a également mis en exergue les efforts déployés par les personnels de la TDA, qu'il a qualifié de "soldats travaillant dans la discrétion, sans répit et dans des conditions difficiles aussi bien

dans les régions montagneuses que dans le sud du pays". Par ailleurs, M. Mehal, qui était accompagné des directeurs généraux de la Télévision nationale, de la Radio Algérienne et de la TDA, a estimé qu'il est "grand temps pour que les travailleurs de ces stations bénéficient de la même attention que leurs confrères dans les médias publics audiovisuels ou écrits". A cet



effet, le même responsable a lancé un appel en direction de tous les ministres afin qu'ils recourent aux stations de radios régionales, lors de leurs visites d'inspection aux wilayas, pour s'adresser directement aux habitants de ces régions et aux responsables afin de discuter des différents sujets d'intérêt liés au développement local.

Photo prise à Sétif par Walid



Une campagne qui aura prouvé, si besoin est, à quel point l'incivisme a été érigé en code de conduite pour certains.

BOUTEFLIKA APPELLE À UN VOTE MASSIF ET TEND LA PERCHE AUX JEUNES :

« Ma génération est révolue »

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté les Algériens à aller massivement aux urnes demain pour « choisir librement » leurs représentants dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN).

De notre envoyé spécial à Sétif, Mokrane Chebine

« Les élections législatives sont une étape cruciale et sensible de notre histoire, qu'il appartient à tous de s'y mettre (...) c'est un examen de la crédibilité de l'Algérie », a souligné le chef de l'Etat, hier, lors d'un discours prononcé à la salle omnisports du stade 8-Mai-1945 de Sétif, où il effectuait une visite, sa onzième en l'espace de 13 ans. Bouteflika, qui s'exprimait devant une assistance assez nombreuse, a demandé aux présents d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes des massacres du 8 Mai 1945, avant de les appeler à « être à la hauteur des défis futurs par respect à tous les martyrs qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie ». « J'appelle tout le monde à aller massivement aux urnes », a encore tonné le président de la République, rappelant dans ce sens toutes les garanties pour assurer un scrutin propre et transparent. « Mon appartenance politique est



Le chef de l'État à Sétif pour la commémoration du 8 Mai 1945.

clair, mais je n'ai aucunement l'intention de vous expliquer le programme d'un parti ou d'un autre. Allez voter en toute conviction », a-t-il ajouté, en guise de garantie supplémentaire. S'adressant particulièrement aux jeunes, Abdelaziz Bouteflika a tendu la perche à cette frange majoritaire de la société, les invitant à s'impliquer pleinement dans la vie politique et

prendre le relais des anciennes générations. « Ma génération est révolue », a-t-il martelé, au milieu des applaudissements incessants de l'assistance qui a longuement scandé des slogans favorables au Président. Ce dernier, qui a dû interrompre son discours à plusieurs reprises pour répondre aux intervenants inopinés au milieu de la salle, a

clairement expliqué que « le rôle de l'ancienne génération de gérer le pays est fini ». Un message on ne peut plus significatif à l'adresse des jeunes générations, mais aussi une façon de rassurer les Algériens et les jeunes en particulier que le changement passe par une implication active dans la vie politique du pays. **M. C.**

« Il faut aller vers une réconciliation plus profonde »

Le chef de l'Etat a indiqué dans la foulée de son discours dans la wilaya de Sétif, qu'« il faut aller vers une réconciliation plus profonde » entre tous les Algériens. Pour Abdelaziz Bouteflika, « l'Algérie a consenti plusieurs réalisations en 50 ans », insistant dans ses appels sans cesse répétés à l'adresse des jeunes générations sur la préservation des fondements de l'Etat algérien qui sont « solides ». « C'est quoi 50 ans dans la vie d'une nation comparés à plus de 10 siècles d'existence de la France à titre d'exemple ? »,

s'est-il interrogé, se gardant tout de même de verser dans les histoires de repentance ou du devoir de mémoire, en cet anniversaire des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. D'ailleurs, le chef de l'Etat a appelé à l'enseignement de l'histoire de l'Algérie aux générations montantes, afin de « connaître au mieux notre passé glorieux ». « Qui de vous connaît Krim Belkacem, Abbane Ramdane, Larbi Ben M'hidi... ? », s'est-il interrogé en guise de critiques à peine déguisées envers les jeunes qui ignorent des pans entiers de

l'histoire de l'Algérie. « Nous n'avons pas de conscience collective », a-t-il déploré dans ce sens, rappelant aux jeunes dotés de moyens impressionnants tels « l'Internet, Facebook, le téléphone portable et autres moyens technologiques modernes » la nécessité de prendre le relais de la responsabilité dans le pays sans pour autant occulter leur passé. Par ailleurs, Bouteflika a inauguré 3 nouvelles cités universitaires d'une capacité de 6.000 lits en plus de 1.000 places pédagogiques supplémentaires, avant de déposer la première

Pierre du Mémorial « 8 Mai 1945 » à El-Hidhab et celle de l'Ecole des cadets de la nation de Sétif. Auparavant, le chef de l'Etat a eu droit à un véritable bain de foule à son arrivée dans la capitale des Hauts-Plateaux. Après avoir salué l'immense foule venue l'accueillir, il s'est déplacé vers la place « Saâl Bouzid » au centre-ville où il a déposé une gerbe de fleurs pour immortaliser le premier martyr des massacres du 8 mai. A l'université de Sétif, ils étaient nombreux aussi les étudiants à accueillir le président Bouteflika. **M. C.**

Le chef de l'État se recueille à la mémoire du premier martyr du 8 Mai 1945

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est recueilli mardi à Sétif à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr des événements du 8 Mai 1945, après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle dédiée à ce chahid, au cœur de l'avenue du 8-Mai 1945. Saâl Bouzid, alors âgé de 22 ans, avait été abattu par un officier de la police coloniale parce qu'il refusait de baisser l'emblème national lors de la marche organisée il y a 67 ans par des Algériens qui revendiquaient la liberté et l'indépendance pour leur pays. Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu à la salle omnisports du complexe de l'Opow de Sétif où

il a prononcé un discours dans le cadre de la commémoration des massacres du 8 mai 1945. Pendant que les Occidentaux fêtaient le 8 Mai 1945, après la victoire sur le nazisme, la France coloniale, elle, commettait un véritable génocide en Algérie. Pour les historiens, les Algériens, comme pour les parents, descendants et familles de ces dizaines de milliers de victimes de la cruauté coloniale, le 8 mai 1945, rappelle surtout que la victoire contre le nazisme, acquise également grâce au sacrifice de milliers d'Algériens, s'est traduite en Algérie par une féroce répression de la France dès lors que le peuple algérien a

seulement "osé" revendiquer lui également sa "libération" du joug colonial. En ce 8 mai 1945, c'était surtout l'horreur en Algérie où la France, en ce qu'elle portait de forces militaires, paramilitaires, policières et groupes armés, avait commis, quelques mois avant les procès de Nuremberg, des crimes contre l'humanité. Plus de 45.000 Algériens de Kherrata à Guelma, Sétif, et des régions du grand Constantinois (est du pays), sont massacrés, lynchés, torturés, jetés dans des fours à chaux par l'armée française et les colons, pour avoir seulement revendiqué le droit à l'existence, la fin du colonialisme, au

lendemain de la victoire des Alliés sur le nazisme. Pourtant, à Sétif comme à Guelma, Kherrata ou d'autres villes du pays, on avait cru naïvement que les festivités marquant la fin du nazisme en Europe, étaient également le début de la fin de la longue nuit coloniale. Les défilés des Algériens revendiquant "la libération" et la fin du joug colonial commencent à Sétif, en ce 8 mai 1945. Et les Sétifiens défilent, portant drapeau algérien et banderoles avec ces slogans "Libérez Messali", "Vive l'Algérie libre et indépendante", "A bas le colonialisme". Ou encore "l'arabe est ma langue, l'Algérie mon pays, l'islam ma religion". **R. N. et APS**

Pour une assemblée qui reflète la réalité de la nation

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a souligné, hier à Sétif, l'importance d'une Assemblée populaire nationale pluraliste forte d'une composante irréprochable qui reflète la réalité et les attentes de la nation. Dans un discours prononcé à l'occasion de la commémoration du 67ème anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, le président Bouteflika qui a appelé le peuple algérien à accomplir son devoir constitutionnel lors des prochaines élections législatives, a mis l'accent sur la nécessité que la prochaine Assemblée nationale garantisse "le droit de participation effective à tous, y

compris aux nouveaux partis et le choix de candidats compétents et crédibles porteurs de nouvelles approches et de programmes sérieux et judicieux, fidèles à l'engagement éthique qui les lie à leurs électeurs". Dans ce contexte, le président Bouteflika a affirmé que "ces élus constitueront une instance législative représentative des différentes catégories, obédiences et compétences de la société, digne des voix et de la confiance des électeurs et à même d'assumer les missions importantes induites par les exigences de l'étape à venir".

Il a rappelé que la prochaine assemblée "aura pour charge de parachever l'adaptation du

système juridique national dans le sillage des réformes politiques, à leur tête la révision de la Constitution pour amorcer une ère nouvelle en matière de promotion de bonne gouvernance, de modernisation des institutions de la République et d'élargissement du champ des droits et libertés". "Les réformes, les législations et les nouvelles réglementations, quelle que soit leur qualité, ne sauraient constituer une fin en soi, la finalité étant l'application saine des politiques par tous les acteurs pour concrétiser notre aspiration collective de mise en place d'institutions constitutionnelles dont la crédibilité et la

légitimité ne sauraient être remises en cause", a souligné le chef de l'Etat. "Avant d'être une pratique et des mécanismes, la démocratie est une culture collective que doivent faire valoir aussi bien le pouvoir que l'opposition et la société civile ainsi que tous les acteurs de la scène politique", a-t-il ajouté. "L'histoire de l'Algérie est riche d'expériences et d'enseignements qui permettront aux Algériennes et aux Algériens de choisir les programmes les plus appropriés et les plus à même de permettre l'édification de l'Etat de droit", a conclu le président de la République. **APS**

POUR ÉLIRE 462 DÉPUTÉS À L'APN

21.664.335 électeurs algériens appelés demain aux urnes

Plus de 21 millions d'électeurs algériens sont appelés jeudi prochain aux urnes pour élire les 462 députés de la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) dans un scrutin entouré, pour la première fois, de conditions inédites de régularité et de transparence, alors que la communauté nationale à l'étranger a commencé à voter depuis samedi dernier.

PAR INES AMROUDE

En prévision de cette échéance électorale, des mécanismes devant garantir le bon déroulement du scrutin ont été mis en place, à l'instar de la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (CNISEL), présidée par Mohamed Seddiki, et la Commission nationale de supervision des élections législatives, composée de magistrats, présidée par M. Slimane Boudi. Dans le même sens, l'administration s'est engagée à garder sa "neutralité" et à veiller à l'application "rigoureuse" de la loi électorale et des instructions du président de la République qui a insisté sur la nécessité de réunir toutes les



Demain soir se profilera la nouvelle Assemblée.

garanties pour la réussite de ce rendez-vous électoral pour lequel le votes au niveau des bureaux itinérants a débuté la veille, lundi. Ce scrutin se déroule, pour la première fois dans les annales des élections en Algérie, sous l'oeil vigilant de plus de 500 observateurs étrangers, dépêchés par l'Union européenne, l'Onu, la Ligue arabe, l'Union africaine et l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que par des Organisations non gouvernementales. Ils auront pour tâche d'observer en toute liberté le déroulement du scrutin et leur travail est encadré par un "code

de conduite" fixant les conditions de leur mission, notamment en ce qui concerne le respect de la législation du pays hôte et sa souveraineté. Au plan de l'encadrement, 400.000 agents administratifs ont été mobilisés pour la circonstance afin d'assurer le bon déroulement de toutes les opérations de vote, dans toutes leurs phases. En outre, 20.000 représentants de l'appareil judiciaire ont été mobilisés pour superviser, dans les meilleures conditions, l'opération électorale. Le Parlement issu de cette élection aura la lourde tâche et surtout la responsabi-

lité de révision de la Constitution, en adéquation avec les mutations que connaît le pays, la progression des réformes politiques et les exigences du développement économique et social. Dans le sillage des réformes engagées, cinq nouvelles lois constituant le fondement même de ces réformes, ont été promulguées. Il s'agit notamment de la loi électorale et de la loi sur les partis qui a permis un foisonnement de formations politiques qui, sitôt constituées, sont entrées dans le vif de la compétition électorale. Ainsi, pour ce scrutin, les 21.664.345 électeurs auront à choisir leurs représentants parmi un total de 25.800 candidats représentant 44 partis politiques, 183 listes indépendantes et une alliance politique. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions, comme la baisse de l'âge légal des candidats et l'élargissement du champ de la participation de la femme à la vie politique, a permis à 7.647 femmes de présenter leur candidature, soit 30% de la totalité des candidatures enregistrées. Une hausse de plus de 52% du taux de candidats ayant un niveau universitaire contre 44 % lors des précédentes législatives, a été également enregistrée. Au cours de la campagne électorale qui a duré 21 jours, les leaders de partis et les candidats en lice se sont déployés à convaincre les citoyens du bien-fondé de leur discours politique. Dans leurs meetings, sorties de proximité et interventions radiotélévisées, les candidats ont tous appelé les électeurs à se rendre "massivement" aux urnes, tout en leur expliquant l'importance que représente ce scrutin pour le devenir de la nation.

I. A. et APS

SELON DAHO OULD KABLIA

La majorité des sièges difficile à obtenir

La majorité des sièges à pourvoir dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN) est difficile à obtenir pour les partis politiques ou candidats indépendants participant aux élections législatives du jeudi 10 mai, indique mardi le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia. «Le nombre de

listes des partis et des indépendants en lice laisse présager un éparpillement de voix, et une majorité absolue de 232 voix semble difficile à obtenir», affirme M. Ould Kablia dans un entretien au quotidien *L'Expression*. Le ministre de l'Intérieur explique que "cet éparpillement (des voix) peut faire aussi que de nombreuses listes qui ont moins de 5% des

suffrages exprimés, ne seront pas admises à la répartition des sièges, tel que le stipule la loi". Toutefois, nuance-t-il, "une grande diversité à l'Assemblée peut être aussi une richesse qui conforte une expression démocratique plurielle". Interrogé sur le risque de désaffection des électeurs au scrutin du 10 mai, M. Ould Kablia relève que "un fort taux

d'abstention, c'est aussi une manière qu'ont les citoyens de s'exprimer sur le discours politique tenu par les partis, et leur niveau d'adhésion aux projets des uns et des autres." D'autre part, M. Ould Kablia a estimé "globalement positif" le bilan que dresse le ministère de l'Intérieur de la campagne électorale (15 avril-6 mai).

APS

UTILISATION D'«ARGENT SALE» DURANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La CNSEL n'a pas été saisie

La Commission nationale de supervision des élections législatives (CNSEL) 2012 n'a pas été saisie concernant l'utilisation de "l'argent sale" pendant la campagne électorale, a affirmé tard dans la soirée de lundi le président de la Commission, Slimane Boudi. Dans leurs discours, plusieurs partis ont évoqué l'utilisation de "l'argent sale" lors de la campagne électorale, mais la

Commission n'a pas été saisie à ce sujet, a précisé M. Boudi qui était l'invité de l'émission "Likaa maa Essahafa" (rencontre avec la presse) de la Télévision nationale.

Les bulletins de vote similaires ont été saisis et la Commission a demandé au parquet d'ouvrir une enquête à ce sujet, a-t-il indiqué. Concernant les dépassements relevés lors de la campagne électorale, notamment en ce qui concerne les symboles de l'Etat, M. Boudi a précisé avoir été saisi à deux reprises, ajoutant que l'enquête a démontré que "ces symboles n'ont pas été mal utilisés". La

Commission a également été saisie concernant l'utilisation par certains partis des moyens de l'Etat lors de la campagne électorale, mais l'enquête a démontré qu'ils avaient été utilisés par les sympathisants de ces partis à l'insu des candidats, a-t-il ajouté. Selon M. Boudi, la coordination du travail entre la Commission nationale de supervision des élections et la Commission nationale indépendante de surveillance des élections (CNISEL) est "complémentaire" et aucune des deux commissions n'interfère dans les compétences de l'autre. La mission de la

Commission nationale de supervision consiste à "superviser l'application de la loi et non la gestion de l'opération électorale qui relève de l'administration", a-t-il dit, ajoutant qu'en cas d'infraction "l'opération de vote ne sera pas interrompue" mais la commission "prendra immédiatement une décision à ce sujet". Au total, 6137 personnes entre juges, juges assistants, greffiers, huissiers de justice et notaires ont été mobilisées pour la supervision de l'opération électorale, a-t-il conclu.

LÉGISLATIVES 2012

Arrivée à Alger du premier groupe d'observateurs de l'OCI

Le premier groupe d'observateurs de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) est arrivé à Alger pour prendre part au processus d'observation des élections législatives du 10 mai 2012, a indiqué, hier, le ministère des Affaires étrangères. La mission des observateurs de l'OCI, présidée par l'ambassadeur Habib Kaabchi, directeur des Affaires politiques au secrétariat général de cette organisation, aura, à l'occasion de sa visite, des entretiens et des rencontres avec les représentants des institutions nationales chargées de préparer et de superviser les élections législatives, ainsi que les représentants de partis politiques et de la société civile, précise le ministère. La visite de la mission des observateurs de l'OCI s'étalera du 6 au 13 mai 2012

APS

ELECTIONS LÉGISLATIVES À TIZI-OUZOU

4.626 procurations établies

4.626 procurations ont été établies dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour les élections législatives, jeudi prochain, conformément à l'article 53 de la loi organique portant régime électoral, a-t-on appris auprès de la direction de la réglementation et de l'administration générale (Drag).

Le décompte présenté par le chargé des élections au niveau de cette direction, M. Laoufi, révèle que ces procurations englobent 4.616 enregistrées pour le compte d'électeurs relevant des différents corps constitués et 8 autres concernant des électeurs qui seront appelés à se trouver hors de la wilaya le jour du scrutin. Les procurations restantes ont été établies au profit de 02 personnes malades ne pouvant pas se déplacer vers les bureaux de vote, est-il indiqué. Afin de veiller à la régularité de cette opération, clôturée à trois jours du début du scrutin, les 67 communes de la wilaya ont été instruites par la commission de wilaya de surveillance des élec-

tions législatives (Cwisel) "afin de veiller à la régularité d'établissement de ce document qui ne doit se faire que sur un formulaire-spécimen, et au profit des seules catégories de personnes prévues par la loi", a souligné le président de la Cwisel, Hamid Malki. Ce responsable a précisé que chaque mandataire ne peut être porteur que d'une "seule procuration" et doit, au vu de la loi, apposer son "empreinte digitale" sur le registre des votants.

Il a ajouté également que par souci de transparence, "toutes les procurations seront annexées, obligatoirement, aux procès-verbaux de dépouillement". M. Laoufi a en outre souligné que La Drag a remis, à leur demande, une copie de la liste électorale de la wilaya aux représentants du FLN, du FFS et de l'Alliance de l'Algérie verte. Le corps électoral de la wilaya de Tizi-Ouzou s'élève, selon les statistiques de la Drag, à 648.854 électeurs, dont 9.674 nouveaux inscrits au titre de l'opération de révision

exceptionnelle des listes électorales, ayant donné lieu également à la radiation de 5.898 électeurs. Ces électeurs sont appelés à accomplir leur devoir électoral au niveau de 1.194 bureaux de vote regroupés dans 670 centres de vote. 11.708 encadreurs, issus des différents services publics de l'Etat, ont été mobilisés pour le fonctionnement de ces bureaux. 20.653.328 bulletins de vote, représentant le produit du nombre d'électeurs par celui des listes engagées dans ces élections ont été imprimés pour le compte de cette wilaya dont les bureaux seront dotés au total de 1.194 urnes transparentes a précisé le responsable des élections au niveau de la Drag Trente-deux listes, dont 29 partis politiques, une alliance et deux listes indépendantes, comptabilisant 576 candidats dont 183 femmes sont en lice pour briguer les 15 sièges de députés revenant à la wilaya de Tizi-Ouzou.

DJABALLAH CONFIAIT DANS LA VICTOIRE DE SON PARTI

«Nous sommes pour un gouvernement de coalition»

Le président du Front de la justice et du développement t (FJD) s'est, une fois de plus, montré confiant s'agissant du succès de son parti lors des élections législatives de jeudi prochain.

PAR KAMAL HAMED

« Nous serons vainqueurs et nous allons remporter ces élections avec, sinon une majorité absolue du moins une majorité relative », a, en effet, indiqué hier Abdallah Djaballah lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti. Djaballah a aussi précisé que seule la fraude est à même d'empêcher le FJD de gagner ce scrutin législatif et ce même, a-t-il estimé toutefois, s'il sera difficile de frauder cette fois-ci. Car, pour lui la présence des observateurs étrangers et ceux des partis politiques dans les bureaux de vote est un facteur dissuasif. Le leader du FJD a affirmé que son parti ne compte pas



Abdallah Djaballah rêve d'être Président.

gouverner seul puisqu'il s'est dit favorable à un gouvernement de coalition. « Ce gouvernement de coalition sera composé des plus importants partis qui ont enregistré de bons scores aux législatives », a-t-il souligné avant d'ajouter que cet optimisme quant à la victoire du FJD vient du fait que « notre campagne électorale a suscité un grand enthousiasme populaire comme l'atteste bien la présence d'un nombre important de citoyens à nos

différents meetings ». Djaballah a aussi répondu aux attaques des laïcs qui ont accusé les islamistes de n'avoir aucun programme politique.

« C'est eux qui n'ont ni un programme politique, ni un ancrage populaire et c'est pourquoi ils invoquent à chaque fois le spectre des islamistes pour faire peur aux gens », a-t-il martelé ajoutant que « nous disposons d'un programme élaboré par nos experts ». Sur sa lancée Abdallah

Djaballah dira aussi « qu'il est contre un Etat théocratique par ce que tout simplement cela n'existe pas en Islam » et, à ce titre, il fera référence à la

« constitution élaboré à Medine par le prophète », QSSSL. Il n'a pas aussi manqué de fustiger l'ENTV qu'il a accusée d'avoir été partielle lors de la couverture des meetings du FJD en considérant que son parti est « la cible d'une conspiration ». Il a mis en avant la présence massive des citoyens aux meetings qu'il a animés durant la campagne électorale. Il a indiqué avoir sillonné pas moins de 37 wilayas du pays et animé 118 rencontres, avec les citoyens. Aussi, il dira que, contrairement aux affirmations mises en avant par la presse nationale, la campagne électorale n'a pas été morose puisque « j'ai eu à constater lors des meetings et rencontres de proximité une présence massive des citoyens ». Il s'en est pris aux ministres candidats qu'il a accusés d'avoir utilisé les moyens de l'Etat durant la campagne électorale. Croyant dur comme fer en la possibilité du changement, Djaballah a, enfin, appelé les citoyens à aller voter massivement le 10 mai.

K. H.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Le MNL satisfait de sa campagne électorale

Le président du Mouvement des nationalistes libres (MNL), Abdelaziz Ghermoul, a qualifié, hier, à Alger de « positive » et de « réussie » la campagne de son parti pour les élections législatives du jeudi prochain. « Les meetings et rencontres de proximité que le MNL a animés ainsi que ses revendications pour un changement du mode de gouvernance ont pu avoir un grand écho chez les Algériens », s'est réjoui M. Ghermoul lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la campagne électorale. Le MNL, jeune parti agréé en mars dernier et présent aux législatives dans 43 wilayas, a pu « mobiliser autour de lui, en peu de temps, un nombre considérable de cadres et d'intellectuels

partageant les mêmes principes de changement pacifique et radical en Algérie », a-t-il dit. Jugeant « modéré » le discours électoral de sa formation, M. Ghermoul a relevé que la campagne (15 avril-6 mai) a permis de constater que les attentes des Algériens étaient « les mêmes dans tout le pays avec des niveaux différenciés à cause, entre autres, d'une distribution inégale des programmes de développement entre les différentes wilayas », à son avis. Il a d'autre part noté que les médias (presse écrite et audiovisuelle) n'étaient « pas équitables » envers tous les partis en lice pour les législatives, car, selon le conférencier, certaines formations politiques « se sont taillées la part du lion » dans les couvertures

médiatiques tout au long de la campagne. « La Télévision nationale et la presse écrite n'ont pas assuré une couverture équitable aux activités de tous les partis, y compris au plan technique (cadrage, prises de vue...), tandis que la plupart des titres nationaux n'ont pas couvert les activités du MNL, ou alors ils se sont contentés de publier quelques phrases sur nos activités », selon les jugements de ce dirigeant de parti. Sur la campagne en général, M. Ghermoul a soutenu que les partis étaient entrés en compétition « avec des moyens inégaux » et que certains partis avaient eu recours à des « moyens de l'Etat et à l'argent sale ». Entamée le 15 avril dernier, la campagne pour les élections législatives du 10 mai

s'était achevée dimanche dernier à minuit au terme d'un marathon électoral pendant lequel les différents candidats ont défendu leurs bases et ont tenté de susciter l'intérêt des populations pour ce scrutin.

R. N.

POUR LE BON DÉROULEMENT DU VOTE

Plusieurs mesures prises par le ministère de l'Intérieur

Des mesures ont été prises par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en matière de circulation, des transports et d'organisation des manifestations sportives ou culturelles et des marchés hebdomadaires entre les 9 et 11 mai 2012 afin d'assurer un « bon déroulement » des élections législatives du 10 mai, indique, hier, un communiqué du ministère. La même source précise que la circulation de tous les véhicules de transport de marchandises, des citernes de carburant et le transport de marchandises par voie ferroviaire « est interdite durant la période s'étalant du 9 mai à zéro heure (00h) au 11 mai à six heures (06h) », à l'exception des véhicules chargés de l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. Le ministère ajoute que les marchés hebdomadaires « seront fermés durant la période du 09 mai à zéro heure (00h00) au 11 du même mois à six heures (06h00) », précisant que cette mesure « ne s'applique pas aux marchés quotidiens de gros, de demi-gros et de détail des fruits et légumes ». Pour ce qui est des manifestations sportives et culturelles, devant se dérouler durant la même période, soit du 09 mai à zéro heure (00h) au 11 du même mois à six heures (06h0), elles sont « reportées à une date ultérieure ».

MAHFOUD RACHIDI, SG DU PST :

«Nous ne nous attendons pas à avoir de députés»

PAR LARBI GRAÏNE

Le nouveau SG du Parti socialiste des travailleurs (PST), Mahmoud Rachidi, voit grand. Il ambitionne de construire un rassemblement de gauche qui réunira toutes les forces ayant le socialisme en partage. Il a lancé l'idée le 1er mai dernier qui coïncide avec la Fête internationale du travail et la campagne pour les législatives. Le successeur de Chawki Salhi est revenu, hier, sur ce projet lors d'une conférence de presse qu'il a animée à Alger, au siège national de son parti. Selon Mahmoud Rachidi, « il appartient à ceux qui décideront d'en faire partie de rédiger la plate-forme du futur rassemblement ». Il a indiqué en outre avoir eu « des échos de la part de militants locaux, ou affiliés à des syndicats, dont certains ont même constitué des comités ». Interpellé sur le fait que le paysage politique algérien compte un parti socialiste, le Front des forces socialistes (FFS), en l'occurrence, le SG du PST a soutenu que le parti d'Aït Ahmed « est favorable aux privatisations, chose que nous rejetons » et d'ajouter : « Le FFS est membre de l'Internationale socialiste, il est proche du

Parti socialiste français, qui a avalisé les options libérales ». Le SG du PST a admis toutefois la participation du FFS au rassemblement de gauche « s'il renonce à ces options-là ». Abordant les grévistes de la faim de Cevital à Bejaïa, Mahmoud Rachidi, a lancé un appel à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour qu'elle « prenne position vis-à-vis de ce conflit ». Et de souligner : « Il est pour le moins étrange que la centrale syndicale et même les autres syndicats passent sous silence la grève de la faim de 16 travailleurs licenciés alors que Sid Saïd a appelé les travailleurs à aller voter ». Et de s'interroger « comment ces grévistes vont pouvoir le faire ». Mahmoud Rachidi se montre sceptique par rapport aux législatives de demain auxquelles son parti prend part avec 6 listes uniquement. « Ce n'est pas un vote qui va changer les choses, dans aucun pays du monde, les urnes n'ont enfanté le renouveau, ce sont les luttes sur le terrain qui sont déterminantes. Nous ne nous attendons pas à avoir des députés. Maintenant si nous arrivons à en avoir 2 ou 3 ce sera un bonus pour le parti », a-t-il lancé. Selon lui, « les législatives seront marquées par un fort taux

d'abstention parce que la majeure partie des formations politiques a tourné le dos aux préoccupations des citoyens ». « J'ai noté, a-t-il ajouté, que les Algériens ne sont pas résignés ou abattus mais ils sont en attente d'une alternative politique ». Pour le conférencier, la présence d'observateurs étrangers ne sera d'aucun apport pour les élections arguant que ces observateurs appartiennent à des organismes dominés par les puissants de ce monde.

« Les observateurs dépêchés par l'ONU sont régis par le Conseil de sécurité qui est un club d'Etats puissants contre les petits Etats, et ceux de l'UE sont dominés par le capital international alors que ceux de la Ligue arabe sont issus de dictatures. On a vu par le passé des observateurs libyens qui ne connaissent pas ce que sont les élections chez eux venir chez nous pour observer les élections, c'est inconcevable », a-t-il martelé. « Il y a eu des dénonciations de fraude de la part des partis politiques lors des scrutins passés, mais on n'a jamais entendu les observateurs étrangers s'exprimer sur cette question », a-t-il relevé encore.

L. G.

DJABALLAH CONFIAIT DANS LA VICTOIRE DE SON PARTI

«Nous sommes pour un gouvernement de coalition»

Le président du Front de la justice et du développement t (FJD) s'est, une fois de plus, montré confiant s'agissant du succès de son parti lors des élections législatives de jeudi prochain.

PAR KAMAL HAMED

« Nous serons vainqueurs et nous allons remporter ces élections avec, sinon une majorité absolue du moins une majorité relative », a, en effet, indiqué hier Abdallah Djaballah lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti. Djaballah a aussi précisé que seule la fraude est à même d'empêcher le FJD de gagner ce scrutin législatif et ce même, a-t-il estimé toutefois, s'il sera difficile de frauder cette fois-ci. Car, pour lui la présence des observateurs étrangers et ceux des partis politiques dans les bureaux de vote est un facteur dissuasif. Le leader du FJD a affirmé que son parti ne compte pas



Abdallah Djaballah rêve d'être Président.

gouverner seul puisqu'il s'est dit favorable à un gouvernement de coalition. « Ce gouvernement de coalition sera composé des plus importants partis qui ont enregistré de bons scores aux législatives », a-t-il souligné avant d'ajouter que cet optimisme quant à la victoire du FJD vient du fait que « notre campagne électorale a suscité un grand enthousiasme populaire comme l'atteste bien la présence d'un nombre important de citoyens à nos

différents meetings ». Djaballah a aussi répondu aux attaques des laïcs qui ont accusé les islamistes de n'avoir aucun programme politique.

« C'est eux qui n'ont ni un programme politique, ni un ancrage populaire et c'est pourquoi ils invoquent à chaque fois le spectre des islamistes pour faire peur aux gens », a-t-il martelé ajoutant que « nous disposons d'un programme élaboré par nos experts ». Sur sa lancée Abdallah

Djaballah dira aussi « qu'il est contre un Etat théocratique par ce que tout simplement cela n'existe pas en Islam » et, à ce titre, il fera référence à la

« constitution élaboré à Medine par le prophète », QSSSL. Il n'a pas aussi manqué de fustiger l'ENTV qu'il a accusée d'avoir été partielle lors de la couverture des meetings du FJD en considérant que son parti est « la cible d'une conspiration ». Il a mis en avant la présence massive des citoyens aux meetings qu'il a animés durant la campagne électorale. Il a indiqué avoir sillonné pas moins de 37 wilayas du pays et animé 118 rencontres, avec les citoyens. Aussi, il dira que, contrairement aux affirmations mises en avant par la presse nationale, la campagne électorale n'a pas été morose puisque « j'ai eu à constater lors des meetings et rencontres de proximité une présence massive des citoyens ». Il s'en est pris aux ministres candidats qu'il a accusés d'avoir utilisé les moyens de l'Etat durant la campagne électorale. Croyant dur comme fer en la possibilité du changement, Djaballah a, enfin, appelé les citoyens à aller voter massivement le 10 mai.

K. H.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Le MNL satisfait de sa campagne électorale

Le président du Mouvement des nationalistes libres (MNL), Abdelaziz Ghermoul, a qualifié, hier, à Alger de « positive » et de « réussie » la campagne de son parti pour les élections législatives du jeudi prochain. « Les meetings et rencontres de proximité que le MNL a animés ainsi que ses revendications pour un changement du mode de gouvernance ont pu avoir un grand écho chez les Algériens », s'est réjoui M. Ghermoul lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la campagne électorale. Le MNL, jeune parti agréé en mars dernier et présent aux législatives dans 43 wilayas, a pu « mobiliser autour de lui, en peu de temps, un nombre considérable de cadres et d'intellectuels

partageant les mêmes principes de changement pacifique et radical en Algérie », a-t-il dit. Jugeant « modéré » le discours électoral de sa formation, M. Ghermoul a relevé que la campagne (15 avril-6 mai) a permis de constater que les attentes des Algériens étaient « les mêmes dans tout le pays avec des niveaux différenciés à cause, entre autres, d'une distribution inégale des programmes de développement entre les différentes wilayas », à son avis. Il a d'autre part noté que les médias (presse écrite et audiovisuelle) n'étaient « pas équitables » envers tous les partis en lice pour les législatives, car, selon le conférencier, certaines formations politiques « se sont taillées la part du lion » dans les couvertures

médiatiques tout au long de la campagne. « La Télévision nationale et la presse écrite n'ont pas assuré une couverture équitable aux activités de tous les partis, y compris au plan technique (cadrage, prises de vue...), tandis que la plupart des titres nationaux n'ont pas couvert les activités du MNL, ou alors ils se sont contentés de publier quelques phrases sur nos activités », selon les jugements de ce dirigeant de parti. Sur la campagne en général, M. Ghermoul a soutenu que les partis étaient entrés en compétition « avec des moyens inégaux » et que certains partis avaient eu recours à des « moyens de l'Etat et à l'argent sale ». Entamée le 15 avril dernier, la campagne pour les élections législatives du 10 mai

s'était achevée dimanche dernier à minuit au terme d'un marathon électoral pendant lequel les différents candidats ont défendu leurs bases et ont tenté de susciter l'intérêt des populations pour ce scrutin.

R. N.

POUR LE BON DÉROULEMENT DU VOTE

Plusieurs mesures prises par le ministère de l'Intérieur

Des mesures ont été prises par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en matière de circulation, des transports et d'organisation des manifestations sportives ou culturelles et des marchés hebdomadaires entre les 9 et 11 mai 2012 afin d'assurer un « bon déroulement » des élections législatives du 10 mai, indique, hier, un communiqué du ministère. La même source précise que la circulation de tous les véhicules de transport de marchandises, des citernes de carburant et le transport de marchandises par voie ferroviaire « est interdite durant la période s'étalant du 9 mai à zéro heure (00h) au 11 mai à six heures (06h) », à l'exception des véhicules chargés de l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. Le ministère ajoute que les marchés hebdomadaires « seront fermés durant la période du 09 mai à zéro heure (00h00) au 11 du même mois à six heures (06h00) », précisant que cette mesure « ne s'applique pas aux marchés quotidiens de gros, de demi-gros et de détail des fruits et légumes ». Pour ce qui est des manifestations sportives et culturelles, devant se dérouler durant la même période, soit du 09 mai à zéro heure (00h) au 11 du même mois à six heures (06h0), elles sont « reportées à une date ultérieure ».

MAHFOUD RACHIDI, SG DU PST :

«Nous ne nous attendons pas à avoir de députés»

PAR LARBI GRAÏNE

Le nouveau SG du Parti socialiste des travailleurs (PST), Mahmoud Rachidi, voit grand. Il ambitionne de construire un rassemblement de gauche qui réunira toutes les forces ayant le socialisme en partage. Il a lancé l'idée le 1er mai dernier qui coïncide avec la Fête internationale du travail et la campagne pour les législatives. Le successeur de Chawki Salhi est revenu, hier, sur ce projet lors d'une conférence de presse qu'il a animée à Alger, au siège national de son parti. Selon Mahmoud Rachidi, « il appartient à ceux qui décideront d'en faire partie de rédiger la plate-forme du futur rassemblement ». Il a indiqué en outre avoir eu « des échos de la part de militants locaux, ou affiliés à des syndicats, dont certains ont même constitué des comités ». Interpellé sur le fait que le paysage politique algérien compte un parti socialiste, le Front des forces socialistes (FFS), en l'occurrence, le SG du PST a soutenu que le parti d'Aït Ahmed « est favorable aux privatisations, chose que nous rejetons » et d'ajouter : « Le FFS est membre de l'Internationale socialiste, il est proche du

Parti socialiste français, qui a avalisé les options libérales ». Le SG du PST a admis toutefois la participation du FFS au rassemblement de gauche « s'il renonce à ces options-là ». Abordant les grévistes de la faim de Cevital à Bejaïa, Mahmoud Rachidi, a lancé un appel à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour qu'elle « prenne position vis-à-vis de ce conflit ». Et de souligner : « Il est pour le moins étrange que la centrale syndicale et même les autres syndicats passent sous silence la grève de la faim de 16 travailleurs licenciés alors que Sid Saïd a appelé les travailleurs à aller voter ». Et de s'interroger « comment ces grévistes vont pouvoir le faire ». Mahmoud Rachidi se montre sceptique par rapport aux législatives de demain auxquelles son parti prend part avec 6 listes uniquement. « Ce n'est pas un vote qui va changer les choses, dans aucun pays du monde, les urnes n'ont enfanté le renouveau, ce sont les luttes sur le terrain qui sont déterminantes. Nous ne nous attendons pas à avoir des députés. Maintenant si nous arrivons à en avoir 2 ou 3 ce sera un bonus pour le parti », a-t-il lancé. Selon lui, « les législatives seront marquées par un fort taux

d'abstention parce que la majeure partie des formations politiques a tourné le dos aux préoccupations des citoyens ». « J'ai noté, a-t-il ajouté, que les Algériens ne sont pas résignés ou abattus mais ils sont en attente d'une alternative politique ». Pour le conférencier, la présence d'observateurs étrangers ne sera d'aucun apport pour les élections arguant que ces observateurs appartiennent à des organismes dominés par les puissants de ce monde.

« Les observateurs dépêchés par l'ONU sont régis par le Conseil de sécurité qui est un club d'Etats puissants contre les petits Etats, et ceux de l'UE sont dominés par le capital international alors que ceux de la Ligue arabe sont issus de dictatures. On a vu par le passé des observateurs libyens qui ne connaissent pas ce que sont les élections chez eux venir chez nous pour observer les élections, c'est inconcevable », a-t-il martelé. « Il y a eu des dénonciations de fraude de la part des partis politiques lors des scrutins passés, mais on n'a jamais entendu les observateurs étrangers s'exprimer sur cette question », a-t-il relevé encore.

L. G.

LES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE POURSUIVENT LEUR GRÈVE

Le ministère et les syndicalistes campent sur leurs positions

Le bras de fer engagé entre le ministère de la Santé et le Syndicat national des praticiens de la santé publique continue.

PAR SADEK BELHOCINE

Il apparaît que les portes du dialogue se sont fermées et les malades devront attendre encore que les deux parties se réunissent autour d'une table pour discuter sereinement des problèmes qui minent le secteur de la santé. Les médecins généralistes de la santé publique ont entamé, ce lundi 7 mai, une nouvelle grève de trois jours.

«Le taux de suivi en ce premier jour de débrayage, est de 72 %», indique un communiqué du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), signé par son président, Liès Mérabet. Les praticiens de la santé publique répondent ainsi à un énième appel au débrayage lancé par leur syndicat. Pour rappel, les médecins généralistes ont observé une journée de grève le 30 avril dernier pour réclamer la prise en charge de leurs revendications, dont l'amendement du statut particulier, la revalorisation de la prime de garde et de l'indemnité de risque de contagion ainsi que l'accès au logement de fonction pour le personnel exerçant dans les régions éloignées et enclavées. Le président du SNPSP s'est réjoui du suivi du mot de grève. Le taux de suivi est estimé à 74% à Alger, 80% à Bouira, 48% à Boumerdès,



Le SNPSP a réussi à mobiliser 72% des praticiens de la santé publique.

92% à Blida, 85% à Béjaïa. Dans les wilayas de l'Est, les taux varient entre 62% à Annaba et Constantine et 67% à Skikda. Dans le Sud, le débrayage a été plus ou moins suivi. Il a été de 92% à

Tamanrasset, 52% à Ghardaïa et 60% à Ouargla. Dans les wilayas de l'Ouest, le SNPSP indique 68% de suivi à Relizane, 50% à Tlemcen, 32% à Aïn Témouchent et 44% à Oran. C'est au niveau des centres

de santé de proximité que les conséquences de ce débrayage sont le plus ressenties. Les intérêts des malades n'ont pas été oubliés. Un service minimum aux urgences des centres hospitalo-universitaires a été assuré. Les praticiens affiliés à ce syndicat ont adhéré à l'appel du SNPSP en enfilant le brassard de gréviste. «Le syndicat revendique l'application de l'article 19 du décret portant statut particulier, accordant le droit à l'accès sous la condition de l'ancienneté au grade de principal», rappelle le SNPSP dans le communiqué diffusé à la veille du débrayage. Les praticiens de la santé sont tout aussi remontés contre les atteintes à l'activité syndicale. «Le ministre de la Santé est allé jusqu'à interdire aux responsables syndicaux l'accès au ministère. C'est du jamais vu, c'est une atteinte aux libertés syndicales», a soutenu récemment le docteur Merabet, qui rappelle aussi la dernière déclaration d'Ould Abbès, qui a clairement indiqué que le dialogue est rompu entre le ministère et les membres de l'intersyndicale qui ne sont plus, aux yeux du ministre, des partenaires sociaux. A rappeler que le SNPSP adhère à la plateforme de revendications commune brandie dans le cadre de l'Intersyndicale de la santé publique qui regroupe, en plus du SNPSP, le syndicat des spécialistes qui est à sa troisième semaine de grève, des psychologues et des professeurs du paramédical. S. B

ILS TIENNENT DES SIT-IN DEVANT LE SIÈGE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les marins du MV Blida réclament justice

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les marins du MV Blida ne savent plus vers qui s'adresser pour solutionner leur situation. Cela fait plus de 17 mois qu'ils sont sans salaire, ni travail. Depuis leur retour au pays, après leur captivité en Somalie, les 17 marins algériens font face à un armateur grec qui ne daigne pas leur régler leurs salaires, au Groupe CNAN qui refuse leur réintégration et à sa filiale, International Bulk Carrier (IBC) où, semble-t-il, ils ne sont pas les bienvenus. En d'autres termes, le Groupe CNAN qui est la société d'origine veut s'en laver les mains et ne plus entendre parler de cette affaire. Hier matin, un autre sit-in a été tenu par les protestataires au niveau du siège du ministère des Transports à Alger, a-t-on appris du syndicat des marins. Pour

faire entendre leur appel, les 17 marins du MV Blida tiennent des sit-in régulièrement au niveau du siège du ministère des Transports, en signe de protestation, mais en vain. Selon eux, aucun responsable du ministère ne veut les recevoir. Les protestataires réclament le paiement des arriérés de salaire, les indemnités, notamment pour les otages en Somalie auxquels il avait été promis des dédommagements, mais, d'après eux, rien n'a encore été fait sur ce point. Leurs familles, affirmant-ils, sont également prises en otages dans cette situation car ils ne peuvent subvenir aux besoins de leurs enfants. Ils appellent les responsables à comprendre leur détresse et les soutenir.

Le 12 mars dernier, les marins en question devaient signer avec IBC un engagement permettant leur redéploiement sans

la perte de leurs droits. Or, il n'en a rien été. «Nous nous engageons par la présente à régulariser les salaires dus et impayés, dès que la trésorerie de la société le permet», lit-on dans la lettre d'engagement signée par le DG d'IBC. Cette lettre a été contestée par les marins. Selon eux, elle comporte plusieurs anomalies, notamment dans le lexique utilisé, qui ajoutent-ils, est vague et imprécis.

Le syndicat des marins a saisi la Fédération nationale des transports affiliée à l'UGTA, qui leur a promis de les aider. Le ministère de tutelle, de son côté, indique-t-on, a informé l'UGTA que tous les marins ont été redéployés. Faux, ont répliqué les marins protestataires et pour preuve, disent-ils, nous campons depuis plus d'un mois devant le siège de la tutelle. M. B.

BLIDA

Pénurie de lait pasteurisé

Une pénurie sans précédent de lait pasteurisé conditionné en sachet est enregistrée actuellement dans la wilaya de Blida, au grand désappointement des consommateurs qui n'arrivent plus à s'approvisionner en cette denrée vitale. Depuis plus d'une semaine, la population locale s'astreint à un parcours du combattant quotidien pour trouver un sachet de lait, que l'on ne peut obtenir qu'après une attente éprouvante dans de longues files formées devant les épiceries de quartiers, parcimonieusement approvisionnées en ce produit de large consommation, a-t-on constaté. Interrogé sur cette pénurie, le secrétaire de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Boukri Djilali, a signalé à l'APS "l'insuffisance" de la poudre de lait destinée à la laiterie de Beni Tamou, la seule unité approvisionnant en cette matière la population de Blida. Un syndicaliste de la laiterie a, pour sa part, expliqué que cette unité, qui produisait par le passé une moyenne de 250.000 l/j de lait et alimentait nombre de wilayas du Centre, n'arrive plus à dépasser le seuil des 130.000l/j. Pour parer au plus pressé, la Direction du commerce de Blida a décidé, en commun avec l'UGCAA de la wilaya, d'accorder des autorisations d'activité à des jeunes propriétaires de camions frigorifiques, afin d'approvisionner la région à partir de la laiterie d'Ain Defla, enregistrant un surplus de production en son sein, est-il signalé.

BOUBEKEUR BENBOUZID RASSURE ÉLÈVES ET PARENTS

« Il n'y aura pas de boycott des examens »

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a affirmé, lundi à Sétif, qu'il n'y aura pas de boycott des examens de fin d'année scolaire pour lesquels toutes les dispositions humaines, matérielles et pédagogiques ont été prises.

Le ministre a ajouté à ce propos que son département n'a reçu aucune menace dans ce sens et que les rumeurs colportées à ce sujet sont le fait de parties dont le seul souci est de mettre en cause les efforts colossaux déployés par l'Etat, sur tous les plans, au profit du secteur de l'éducation.

Il a cité, dans ce contexte, la mise en place annuelle d'un budget (fonctionnement et équipement) de "plusieurs centaines de milliards de dinars" au profit du secteur de l'éducation qui gère neuf (9) millions de personnes entre élèves et personnels d'encadrement et de soutien. Soulignant l'obli-

gation de résultats, il a de nouveau insisté sur l'effort

que consent l'Etat pour mettre les élèves des établissements scolaires et leurs enseignants dans les meilleures conditions possibles, évoquant à ce propos le statut de l'enseignant qu'il a qualifié d'"excellent" et d'"historique" et que des syndicats ont approuvé. Le ministre a, dans ce sens, demandé au corps enseignant de "ne pas prêter attention à ce qui se dit ici ou là, colporté par des personnes malintentionnées". Par ailleurs, M. Benbouzid a également estimé qu'il était "temps de rompre avec les polémiques liées aux prétendues carences matérielles de l'école algérienne, et de se pencher plutôt sur l'amélioration du niveau scolaire des élèves". L'Etat qui a "tout mis en œuvre pour mettre les élèves dans les meilleures conditions possibles de scolarisation, et qui s'attache à

améliorer les conditions socioprofessionnelles des enseignants, s'attend, en contrepartie, à un meilleur niveau scolaire des apprenants", a-t-il souligné. L'Algérie qui a "gagné la bataille de la quantité en matière de réalisation d'infrastructures scolaires, désormais en nombre suffisant même dans les recoins du pays, devra aujourd'hui relever le défi d'un rendement scolaire de qualité".

Le ministre a indiqué, dans ce contexte, que le nombre de lycées qui "ne dépassait pas les 39 au lendemain de l'indépendance, a atteint les 2.000 en 2012".

M. Benbouzid a également rappelé, à titre d'exemple, que la wilaya de Sétif qui ne possédait que deux lycées en 1962, dispose actuellement de 111 structures d'enseignement secondaire, qui seront incessamment renforcées par 25 autres en cours de réalisation.

6^E SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, CONVENTIONNELLES, DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, DE L'ÉLECTROTECHNIQUE, DE L'AUTOMATION ET DE L'ÉCLAIRAGE

Entrepreneurs et techniciens à la recherche de partenariat

« Je suis venu spécialement d'Annaba pour visiter le Salon international des énergies renouvelables, des énergies conventionnelles, de l'efficacité énergétique, de l'électrotechnique, de l'automatisation et de l'éclairage. Pour moi, il s'agit de m'imprégner des récentes innovations technologiques et nouer des contacts en vue d'une collaboration scientifique et technique avec des opérateurs économiques et des industriels étrangers », nous déclaré, hier, Mohamed A., ingénieur en génie électrique, dont les ambitions pour l'acquisition de savoir-faire sont vivaces.

PAR AMAR AOUIMER

Cet ingénieur estime « qu'il est primordial de se mettre à la page et de rester en permanence collé aux évolutions technologiques, car les pays industrialisés avancés découvrent beaucoup de choses dont il faut être au courant pour ne pas être dépassé sur le plan des progrès scientifiques. Aussi, la recherche scientifique est capitale pour maintenir les chercheurs en état d'imagination ». Ouverte samedi dernier au Palais des expositions de la Safex, cette manifestation économique et commerciale a vu la participation de 33 entreprises et 12 pays ont présenté leurs découvertes technologiques et leurs instrumentations aux nombreux visiteurs et professionnels de ces métiers qui ont un avenir certain en Algérie, car les industries requièrent toutes ces spécialités pour le développement durable. Tous les exposants nationaux et étrangers sont animés par l'intention de trouver des partenaires afin de développer des formes de joint-venture, que ce soit pour la commercialisation des pro-



duits sur le marché Algérie, ou pour une collaboration technologique et une représentation locale pour les entreprises étrangères.

Il convient de préciser que l'Algérie a concocté un ambitieux programme de production d'électricité à base des énergies renouvelables (notamment le solaire et le photovoltaïque) pour couvrir une partie importante de ses besoins internes en électricité, mais également pour dégager un surplus pour l'exportation. Ainsi, les promoteurs de cet événement soulignent que

« L'Algérie a lancé son programme des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en mars 2011, tandis que le ministère de l'Énergie et des mines ouvre la voie pour l'Algérie de devenir un leader dynamique de l'énergie verte ».

En effet, les organisateurs de ce salon ajoutent que, pas moins de « 22 000 MW d'une puissance d'origine renouvelable entre 2011 et 2030 dont 12 000 MW sont dédiés à couvrir la demande nationale en électricité et 10 000 MW à l'exportation. Aussi, à l'horizon 2030, 40% de la production d'électricité destinée à la consommation nationale sera d'origine renouvelable ».

La stratégie nationale en matière d'énergies renouvelables a nécessité d'importants

investissements car, il s'agit de promouvoir ces énergies d'avenir et propres destinées, notamment, à pallier les énergies fossiles tarissables, sachant que les cours du baril de pétrole connaissent des hauts et des bas, en fonction des fluctuations du marché et des pressions des pays consommateurs. Les promoteurs de ce salon notent que « pour atteindre ces objectifs, l'Algérie a besoin d'investir jusqu'à 120 milliards de dollars dans les énergies renouvelables d'ici 2030. Les investissements proviendront à la fois du secteur public et privé, ainsi que des partenaires étrangers. La nouvelle politique énergétique sera soutenue par le développement d'une industrie de sous-traitance locale, ce qui devrait permettre de créer environ 100 000 emplois ».

Ayant des milliers d'heures d'ensoleillement par an, l'Algérie est bien, donc, bien placée pour réussir sa politique de génération d'énergie électrique à partir des énergies vertes.

150 milliards dollars pour la période 2010-2014

Les tenants de la politique des énergies renouvelables insistent sur les infrastruc-

tures en précisant que « le lancement de nombreux projets de réalisation de fermes éoliennes et la mise en œuvre de projets expérimentaux en biomasse et en géothermie font aussi partie du programme. Le programme inclut la réalisation, d'ici 2020, d'une soixantaine de centrales solaires photovoltaïques et solaires thermiques, de fermes éoliennes et de centrales hybrides. Sonelgaz, qui a déjà lancé un projet pour développer une centrale hybride (gaz-solaire) à Hassi R'mel d'une capacité de 150 MW et séparément un parc éolien de 10 MW à Adrar, se chargera de l'achèvement de plusieurs projets des énergies renouvelables ».

Par ailleurs, « des investissements sont prévus pour décoller entre 2015 et 2030, avec une production d'électricité s'élevant à 22 000 MW, le double de la capacité de production actuelle. La plupart de ces énergies proviendra du gaz naturel et permettra d'économiser environ 600 000 millions de mètres cubes de gaz sur 25 ans », poursuivent les organisateurs.

Il convient de préciser, selon les experts que « le pays investit fortement, et à juste titre, dans les secteurs de l'énergie, la construction et l'industrie afin de consolider les bases de l'industrialisation du pays. En effet, le deuxième programme massif d'investissement de 150 milliards de dollars entre 2010 et 2014 comprend 30 milliards de dollars pour l'expansion du secteur de l'électricité, 63 milliards de dollars pour le secteur pétrolier et gazier ainsi que 1 milliard de dollars pour la construction de centrales solaires hybrides et de centrales éoliennes ».

Les résultats et le bilan seront quantifiables et palpables à moyen et long terme, donc, et les conséquences seront perceptibles dans le développement durable et l'expansion des régions où les déséquilibres pourraient être réduits.

A. A.

14 STATIONS-SERVICE SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST PRÊTES AVANT FIN 2012,

Des infrastructures indispensables pour les automobilistes

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé lundi à Ain Arnat (Sétif) que 14 aires de services autoroutières, en réalisation le long de l'autoroute Est-ouest seront prêtes "avant fin 2012".

Quatre parmi ces stations sont déjà achevées tandis qu'une autre sera livrée au cours du mois en cours, a précisé le ministre lors de l'inauguration d'une aire de services autoroutière près de Ain Arnat, la seconde du genre à être ouverte, pour l'heure, à l'échelle nationale.

Yousfi a rappelé, à cette occasion, qu'un total de 42 infrastructures de ce type sont programmées tout le long de l'autoroute et devraient être livrées lors du quinquennat en cours, selon l'APS.

Le ministre a estimé que l'aire de services inaugurée à Ain Arnat est une "structure-pilote", car dotée de technologies modernes pour la distribution des carburants en recourant à l'énergie solaire. Il a émis le vœu que les services qu'elle assurera seront à la hauteur de sa qualité et de sa fonctionnalité.

Cette infrastructure, dotée de 7 îlots de distribution de produits pétroliers (24 véhicules peuvent faire le plein simultanément), d'un système de gestion automatisé et d'un autre pour la récupération des vapeurs, ainsi que de boutiques, d'une cafétéria, d'un fast-food et d'une nurserie, a nécessité, avec celle devant être opérationnelle de l'autre côté de l'autoroute, un investissement de 1,2 milliard de dinars.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRO-ESPAGNOLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

« Faire bénéficier les familles de diverses prestations sociales »

L'Algérie et l'Espagne sont en phase de négociation "très avancée" d'un accord sur la sécurité sociale permettant aux Algériens résidant en Espagne de faire bénéficier leurs familles, restées au pays, de diverses prestations sociales, a indiqué à l'APS à Madrid l'ambassadeur d'Algérie en Espagne, Mohamed Hanèche.

"Nous sommes en phase de négociation très avancée (avec le gouvernement espagnol) d'un accord sur la sécurité sociale. Les Algériens établis en Espagne pourront, non seulement, faire bénéficier leurs enfants et leurs familles restés en Algérie de diverses prestations sociales mais percevoir également une pension une fois retraités", a-t-il expliqué. Hanèche, qui a qualifié cet accord de "complexe", a estimé néanmoins qu'il est "très positif" et "très porteur sur lequel nous portons beaucoup d'espoir". Un autre accord est en phase de négociation avec le gouvernement espagnol. Il s'agit de la simplifi-

cation des procédures de circulation des personnes. "Nous sommes en phase de négociation avec l'Espagne sur les procédures de simplification de circulation des personnes, intitulé accord de simplification des procédures de visa", a-t-il ajouté. L'ambassadeur a, en outre, annoncé l'existence d'un accord signé avec l'Espagne pour la conversion de permis de conduire. "Nous avons signé un accord de conversion de permis de conduire qui s'obtient difficilement en Espagne et qui coûte entre 1000 et 1500 euros", a-t-il dit, précisant que les permis obtenus en Algérie sont échangés "au bout de trois à quatre semaines". Il a expliqué que l'objectif de ce type de conventions permet de défendre "au maximum" les droits de la communauté algérienne et lui permettre, ainsi, une "meilleure insertion". Hanèche a, dans ce contexte, rappelé que, depuis 2006, une "vaste" action d'encadrement et de structuration des Algériens a été menée par l'ambas-

sade. Cette action a permis, entre autres, la création de plusieurs mouvements associatifs, a-t-il indiqué.

"Au bout de quelques années, il nous a été permis de recueillir le fruit de ce travail à travers, notamment, la constitution d'une cinquantaine d'associations regroupées sous le label de la Fédération des associations algériennes en Europe", a ajouté l'ambassadeur. M. Hanèche a fait savoir que les Algériens d'Espagne fêteront le 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie "à leur manière", à travers notamment le mouvement associatif. "Nous avons saisi le mouvement associatif afin de connaître ses projets sur cet événement. Au moins, une douzaine d'activités ont été retenues", a-t-il souligné. Il s'agit, entre autres, de projection de documentaires et films, de débats avec des historiens algériens, une soirée poétique, et l'organisation d'un concert.

R. E.

KENADZA

Réouverture du musée de l'histoire de la mine et des mineurs

Le musée communal de Kenadza (Béchar) dédié à l'histoire de la mine et des mineurs a rouvert, la semaine dernière, ses portes aux visiteurs après plusieurs semaines de travaux de réhabilitation et de rénovation.

Ces travaux ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de trois (3) millions de dinars qui a été dégagée par la wilaya dans le but de la mise à niveau de cette structure à vocation culturelle et historique, a précisé son responsable, Mohamed Nemanssi. Unique en son genre à travers le sud-ouest du pays, le musée regroupe une importante collection d'objets, de documents photographiques et administratifs, revues, journaux et autres équipements utilisés dans l'extraction de la houille, a ajouté le même responsable. Des milliers de mineurs algériens de différentes régions du pays, des européens et des africains de différentes nationalités ont travaillé dans l'exploitation du gisement de houille de Kenadza, localité située à 22 km au nord-ouest de Béchar.

Une grande partie de ce musée est consacrée à l'histoire des luttes syndicales de ces mineurs dont des centaines avaient rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de Novembre 1954.

En plus de son rôle de préservation et de protection de la mémoire historique de la région, ce musée est un espace pour mettre en évidence le riche patrimoine matériel de la région de Kenadza, a ajouté M. Nemanssi.

Le musée a été élaboré, par ailleurs, un riche programme d'activités culturelles et de visites guidées pour les élèves des établissements scolaires de la région et ce, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

SETIF

Inauguration et lancement d'infrastructures sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar, a procédé, lundi dernier dans la wilaya de Sétif, à l'inauguration symbolique et au lancement des travaux de plusieurs projets à réaliser dans des zones rurales. M. Djiar a posé, dans l'après-midi à El Ouricia (nord de Sétif), la première pierre pour la réalisation d'un stade où il a rappelé la "détermination" de l'Etat à doter toutes les localités de l'Algérie profonde d'installations sportives adaptées, à même de favoriser la pratique sportive. Le ministre a appelé les responsables locaux à veiller à assurer un encadrement de qualité afin de "former les jeunes sportifs et déceler des talents". A Tala Ifacène, au nord de la wilaya également, où il a aussi posé la première pierre d'un stade de football, M. Djiar a annoncé, en réponse à une doléance exprimée par les jeunes de cette localité, l'inscription prochaine d'une salle spécialisée dans les sports de combat. Il s'est ensuite déplacé dans la commune de Bouselam où il a symboliquement lancé les travaux de construction d'une maison de jeunes.

Les trois infrastructures dont il a posé la première pierre, financées pour un montant global de plus de 188 millions de dinars, sont destinées à répondre aux besoins des jeunes de ces localités en matière d'activités sportives et d'animation socio-éducative.

Le ministre a inauguré, au terme de sa tournée, une auberge de jeunes à Hammam Sokhna (sud-est de Sétif) qui a nécessité un investissement public de 90 millions de dinars.

Conçue pour accueillir 50 personnes, cette structure à l'architecture avenante est dotée, en plus du bloc d'hébergement, d'un restaurant, d'un espace de loisirs, d'une salle Internet et d'une cafétéria.

APS

RELIZANE, ATHLÉTISME

Construction d'un centre régional de formation

Hachemi Djiar, ministre de la Jeunesse et des sports, a annoncé, dimanche dernier à Relizane, la création d'un Centre régional de formation de jeunes talents en athlétisme dans la commune d'El Matmar dans la banlieue ouest du chef-lieu de wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dotée de commodités d'hébergement, de restauration pour la pratique sportive, le ministre a inauguré une auberge de jeunes d'une capacité d'accueil de 200 lits dans une zone boisée sur les hauteurs de cette commune, et indiqué que cette infrastructure abritera un centre régional de préparation de jeunes talents en athlétisme de Relizane et des wilayas avoisinantes où ils y étudieront et s'y entraîneront.

Deuxième après celui de Sidi Moussa, ce centre permettra à Relizane de devenir un pôle de formation en athlétisme, a affirmé M. Djiar, annonçant l'ouverture probable d'un lycée sportif "si les conditions seront réunies dans cette wilaya qui dispose de talents dans diverses disciplines sportives".

Relizane sera, avec cet établissement, parmi les wilayas pilotes dans le domaine des lycées sportifs. Visitant la piste d'athlétisme réalisée récemment dans le stade "Maghreb arabe", dans la daïra de Oued Rhiou, M. Djiar a exhorté les respon-



sables du secteur à procéder à l'extension des gradins et réaliser en dessous des salles de sports, a souligné l'APS.

Le ministre a visité, dans la même ville, la piscine semi olympique où des explications lui ont été fournies sur la pratique de la natation. Sur place, il a instruit les responsables du secteur de réserver une salle parmi les structures de cette piscine à l'aérobic.

Au sud de la ville de Relizane, dans la nouvelle ville, Benadda-Benaouda, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'une salle omnisports de trois mille places et a insisté sur la nécessité de sa réception à l'occasion de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. M. Djiar

a appelé les responsables du secteur de la Jeunesse et des Sports à élaborer une étude pour la réalisation d'une piscine olympique à proximité de cette salle, située à l'entrée de la nouvelle ville.

Selon l'APS, cette visite a permis au ministre de suivre un exposé sur la situation des projets de son secteur, de rencontrer des membres de la société civile avec qui il a parlé des réformes politiques, des prochaines échéances et du rôle des jeunes dans le développement national. Le ministre a honoré l'équipe "Affak Relizane", détentrice du titre du championnat national de football féminin et la Coupe d'Algérie de cette saison.

B. M.

BOUIRA, DIRECTION DE L'ENERGIE ET DES MINES

Plusieurs projets réceptionnés



Relevant du secteur de l'Energie et des mines, de nombreux projets ont été inaugurés, la semaine dernière à Bouira. Parmi ces derniers, un transformateur électrique (60/30 kVlt) de haute tension a été ainsi mis en service dans la commune de Bir Ghalou, à la faveur d'une visite de travail du wali de Bouira, Ali Bouguerra, accompagné, à l'occasion, par les premiers responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre, de Réseau de transport de gaz et de l'Entreprise "Kahrif", respectivement Redouane Yacine, Fergani Abdelaziz et

Djelouli Yazid. Concrétisé par une entreprise étrangère, ce projet de transformateur électrique, d'un coût de réalisation de 859 millions DA, est destiné à l'amélioration et au renforcement du réseau de distribution de l'énergie électrique de sept communes de Bouira et 16 autres de Médéa. En réduisant la tension exercée sur celui de Bouira, ce transformateur mettra un terme aux coupures d'électricité, en saison estivale notamment, ont expliqué les responsables sur place au wali, qui a inspecté les travaux de transfert de la ligne électrique traversant le centre ville de Bouira, dont

l'assiette est destinée à l'implantation d'un projet de logements.

Une dotation de 66 millions de dinars a été affectée à ce projet de transfert de cette ligne électrique, qui a longtemps défiguré le paysage du centre ville de Bouira et dont la livraison est prévue le 5 juillet prochain, précise l'APS.

Le wali et la délégation qui l'accompagne ont, à la maison de la Culture Ali Zaamoum, écouté un exposé du programme complémentaire (2005-2009) stipulant la réalisation de 3017 raccordements au réseau public de distribution de gaz naturel, en zone rurale, pour une enveloppe globale de 220 millions DA.

Inscrit au profit de la wilaya au titre du présent quinquennal, un autre programme de raccordement de 5.666 autres foyers au même réseau sera prochainement lancé.

Selon l'APS, cette opportunité a donné lieu à la signature d'une convention cadre, entre l'Agence de wilaya pour la gestion et régulation du foncier et la direction régionale de Sonelgaz, portant sur la réalisation de 50 logements promotionnels au profit des travailleurs de la direction locale de distribution du gaz et de l'électricité du centre, parallèlement à l'inauguration des sièges des directions de l'environnement et de la formation professionnelle, ainsi que du centre intermédiaire de traitement des toxicomanes de Bouira.

B. M.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le mémorandum de l'UGTA-Tizi-Ouzou

L'Union de wilaya de Tizi-Ouzou de l'Union générale des travailleurs algériens n'a pas voulu rester en marge de cette échéance électorale. En effet, à la veille de la tenue des élections législatives 2012, l'UGTA de Tizi-Ouzou a rendu public un mémorandum qu'elle a intitulé : «Plaidoyer pour un développement économique et social durable pour la wilaya de Tizi-Ouzou».

PAR LOUNES BOUGACI

L'objectif de ce document, selon ses initiateurs, est de permettre à l'UGTA de participer à sa manière aux débats de la campagne électorale. Le document en question, ajoute-t-on, est la somme des préoccupations des travailleurs et salariés répertoriés dans la proximité avec le monde du travail. Il s'agit, est-il encore indiqué, d'une vision syndicale objective sur un ordre social établi, assortie d'une série de propositions pour le bien-être économique et social au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. «C'est pour rester dans son rôle revendicatif et attentif à tout ce qui a trait à la vie socioprofessionnelle des travailleurs et au monde du travail et pour ne pas rater la roue de l'histoire que l'UGTA saisit cette opportunité entrant dans l'édifice institutionnel de notre pays pour transmettre aux futurs représentants de la wilaya de Tizi-Ouzou à la Chambre basse ce message que nous espérons porteur d'espoir», précise l'Union de wilaya UGTA en guise d'avant-propos.

Les propositions dont il est question ont trait à plusieurs domaines dont le travail, le chômage, l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, la retraite et le logement. Les représentants des travailleurs soulignent que la bureaucratie est l'un des maux qui empoisonnent au quotidien la vie de nos concitoyens et de nos entreprises. Pour la combattre, l'UGTA de Tizi-Ouzou propose de mettre en place des mécanismes de transparence pour que le piston et la corruption qui gangrènent nos administrations ne soient plus érigés en institutions voire en constantes. Comme mécanismes, l'UGTA de Tizi-Ouzou souhaite voir la lourdeur des dossiers administratifs exigés par cette même administra-



tion aux citoyens allégée, ce qui permettra d'accéder plus facilement aux besoins sociaux.

En guise de propositions pour le nouveau code de travail, l'UGTA suggère d'inclure dans le nouveau code de travail inscrit dans l'agenda de la prochaine assemblée, l'obligation à tout employeur, qu'il soit public ou privé, d'instituer dans chaque lieu de travail une représentation syndicale. Dans le même chapitre, l'UGTA exige de revenir à la définition universelle du SNMG par la suppression pure et simple de l'article 87 bis de la loi 90.11. Consacrer la pénalisation de la non-

application des décisions de justice rendues en faveur des travailleurs et des syndicalistes abusivement licenciés, pénaliser le harcèlement moral et sexuel en milieu professionnel, pénaliser tout employeur contrevenant ne déclarant pas ses employés à la sécurité sociale et au droit à la retraite et revoir et élargir la nomenclature des maladies dites professionnelles sont les autres suggestions formulées par l'union de wilaya UGTA à l'occasion des législatives.

Au volet du chômage, la même structure souligne : «Très au fait de cette catastrophe sociale générée par la déperdition

scolaire, la fermeture des entreprises et le manque de perspectives et de visions pour les milliers de diplômés universitaires qui arrivent sur le marché de l'emploi, l'UGTA interpelle les élus et les pouvoirs publics pour la mise en place d'un plan d'investissements préalable à la création de richesses et d'emplois à la hauteur d'atténuer voire éradiquer le désespoir né de ce fléau qui conduit souvent les chômeurs à différents fléaux sociaux». L'UGTA de Tizi-Ouzou attend des futurs élus de la wilaya de mettre en œuvre tous les moyens afin d'instituer une indemnité de chômage pour tout demandeur d'emploi. L'UGTA plaide, par ailleurs, pour la mise en place d'un programme spécial pour la wilaya pour aboutir à un plan d'investissement public et privé à l'effet d'encourager la création de PME-PMI, de micro-entreprises dans les métiers de l'artisanat et de la pêche, et relancer l'agriculture de montagne au même titre que le sud et les Hauts-Plateaux.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE Mois du patrimoine, pour ne pas oublier

Le coup d'envoi de l'édition 2012 du Mois du patrimoine aura lieu lundi 14 mai prochain, a indiqué la responsable de la communication de la maison de la culture Mouloud-Mammei de Tizi-Ouzou. Pour cette année, cette activité sera placée sous le signe de : «Le patrimoine culturel et la mémoire : pour ne pas oublier». Des activités s'étaleront à cet effet sur cinq jours. La première journée de cette manifestation culturelle, organisée sous le haut patronage de Khalida Toumi, ministre de la Culture, et sous l'égide de Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou, sera consacrée à plusieurs expositions. Ces dernières ont trait aux richesses culturelles de la région de Tizi-Ouzou, aux portraits des personnalités historiques de la wilaya II historique, aux événements historiques importants depuis 1830, aux événements du 8 Mai 1945 et aux affiches et photos sur la Guerre de libération nationale. Dans la même optique, le public de la maison de la culture pourra visionner un film documentaire sur la bataille du 6 janvier 1959 à Bougarfene, à Aït Yahia Moussa. Une conférence sur la résistance populaire face à l'occupation coloniale sera animée par Mohamed Si Youcef, écrivain et historien. Une autre conférence sera donnée par Mme Kechir, doctorante en Histoire, au sujet des massacres collectifs contre les civils en zones II et IV de la wilaya III. Le même thème aura droit aussi à une table ronde de témoignages. «La résistance de la population algérienne de 1830 à 1962 n'est pas suffisamment connue, il nous incombe à nous tous de transmettre aux nouvelles générations l'esprit de sacrifice qui a permis la restauration de l'Etat national, à travers la sauvegarde de tous les éléments constituant notre mémoire collective afin que personne n'oublie», soulignent les organisateurs au sujet des objectifs assignés à ce Mois du patrimoine qui s'inscrit dans le cadre du cinquantenaire de l'Indépendance.

L. B.

CRÉATION D'EMPLOIS

Des propositions pour les futurs députés



Dans le sillage des propositions formulées à l'occasion des élections législatives qui se tiendront demain, l'UGTA de Tizi-Ouzou a accordé la part du lion à l'emploi. Pour l'UGTA de Tizi-Ouzou, la multiplication des PME-PMI et de micro-entreprises créerait des milliers d'emplois mais aussi, il est plus que nécessaire de préserver et de renforcer les emplois existants. L'UGTA de Tizi-Ouzou dénonce tous les programmes et dispositifs d'emplois mis en place par les pouvoirs publics pour créer «un effet d'optique illusoire parce que aléatoires». L'UGTA souhaite donc voir «cet extravagisme des temps

modernes à jamais banni». Et pour cause, est-il ajouté, les jeunes et moins jeunes inscrits dans ces dispositifs sont encore plus vulnérables de par la précarité et l'instabilité de leur statut : «La prochaine législature se doit de mettre en place des textes garantissant la pérennité de l'emploi pour tous les Algériens.»

L'UGTA rappelle, en outre, qu'on assiste ces derniers temps à un phénomène qui se développe au niveau des entreprises publiques et privées par la reprise en activité des retraités. L'UGTA estime que cette manière de faire doit être combattue, car elle empêche des milliers de chômeurs d'accéder

à un emploi. L'Union de wilaya souligne que les futurs députés sont interpellés pour défendre la wilaya en matière d'investissement durable, des investissements en matière de valorisation des ZET, des zones d'activités fonctionnelles et appropriées à chaque activité par la réalisation de structures modulables par l'Etat qui reste propriétaire des biens immobiliers sur une durée à déterminer en fonction de l'importance de cette activité : «Ainsi, on favorisera l'investissement lorsque l'on sait que le coût de réalisation des bâtiments est plus important que celui de la production. Et tout le monde se trouvera gagnant, plutôt que d'avoir des terrains cédés à des prix soutenus pour finalement rester en friche.»

L'UGTA-Tizi-Ouzou insiste sur l'importance de renforcer les voies de communication : routes, rails et autres ports, pour permettre d'assurer une mobilité et une pénétration plus importante de l'investissement dans les zones les plus reculées de la wilaya. L'UGTA demande, enfin, aux futurs élus à l'APN d'introduire la nécessité de changer la vocation du port d'Azeffoun en lui donnant la vocation commerciale, avec la nécessité absolue de son désenclavement par le rail.

L. B.

USA, PRÉPARÉ PAR LA BRANCHE YÉMÉNITE

Projet d'attentat suicide contre un avion déjoué

Les Etats-Unis ont annoncé lundi dernier avoir déjoué un nouveau projet d'attentat suicide à la bombe contre un avion de ligne préparé par la branche yéménite d'Al-Qaïda, deux ans et demi après une tentative similaire attribuée au même groupe et enrayée de justesse.

Un engin explosif «devait être utilisé par un kamikaze à bord d'un avion de ligne», a déclaré un responsable américain antiterroriste, la police fédérale américaine (FBI), précisant, de son côté, qu'il avait été saisi à l'étranger, sans dire toutefois dans quel pays.

Les circonstances dans lesquelles la CIA a déjoué le complot n'ont pas été précisées non plus. Aucun «avion de ligne» et «aucun Américain ou allié» n'ont été mis en danger, a simplement indiqué le même responsable antiterroriste américain, qui s'exprimait sous couvert de



l'anonymat. Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), implanté au Yémen, a tenté à plusieurs reprises par le passé d'exploiter les failles de la sûreté aérienne et de

faire exploser des avions de ligne à destination des Etats-Unis.

En octobre 2010, des bombes dissimulées dans des imprimantes avaient ainsi été envoyées par avion cargo et interceptées.

Mais l'alerte la plus sérieuse s'était produite le jour de Noël 2009, quand Umar Farouk Abdulmutallab, un Nigérian de 23 ans passé par le Yémen, avait tenté d'activer des explosifs qu'il avait dissimulé dans son slip à bord d'un vol reliant Amsterdam à Detroit avec 290 personnes à bord.

Sa bombe n'avait pas complètement fonctionné, et il avait été maîtrisé par des passagers de l'avion.

Il a été condamné le 16 février dernier à la prison à perpétuité.

La police fédérale américaine (FBI) a, de son côté, indiqué qu'elle était en train d'examiner cet «engin explosif artisanal». Elle a souligné que l'opération s'était déroulée «en coopération étroite avec nos partenaires du renseignement et de la sécurité à l'étranger», là aussi sans plus de précisions.

Lundi dernier, la Maison-Blanche a souligné que Barack Obama «avait été mis au courant de ce projet en avril» et régulièrement informé depuis.

R. I./ Agence

SYRIE, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un non-événement pour les opposants

Les Syriens ont voté lundi dernier pour des élections législatives présentées par le pouvoir comme une vitrine des réformes politiques en cours. L'opposition, elle, dénonce une mascarade et semble avoir boycotté le scrutin dans de nombreuses villes.

En théorie, la Syrie a connu un scrutin plus ouvert que par le passé. La nouvelle loi électorale d'août 2011 et la nouvelle Constitution de février 2012 ont mis fin au rôle directeur du parti Baas, pilier du régime.

Outre les traditionnels alliés du Front progressiste qui jouaient les supplétifs, neuf nouveaux partis ont été admis à concourir. Mais ils n'ont guère eu le temps de s'organiser, et la plupart des candidats

sont inconnus du public syrien, rapporte le *Figaro*.

Le Baas devrait donc remporter la majorité des sièges. Selon les autorités, 14 millions de Syriens sont habilités à voter, expatriés compris, et 7.195 candidats briguent les 250 sièges du Parlement. Mais le résultat ne devrait rien changer à la politique syrienne.

Le Baas, parti fondateur construit sur l'idéal d'un nationalisme arabe laïc, a perdu de son importance au fil des années, au profit d'un pouvoir rassemblé autour de la présidence et des services de renseignements.

Pour ceux des opposants qui exigent comme préalable le départ du président Bachar el-Assad, il s'agit d'un non-évène-

ment. «Des millions de Syriens ont juré depuis plus d'un an vouloir faire tomber le régime assassin. Ils regardent avec dédain les appels à renouveler la légitimité à ce régime à travers des élections absurdes», affirme le Conseil national syrien (CNS).

Sur le terrain, tandis que l'on votait dans les centres-villes, des réactions violentes ont eu lieu dans les bastions de la révolte. À Hama, des habitants se sont mis en grève et des opposants ont brûlé des pneus dans les rues. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), des accrochages ont eu lieu entre rebelles et forces de sécurité. Trois opposants ont été tués

dans la province de Deir ez-Zor lors d'un raid des troupes gouvernementales.

La tenue des élections fait partie de la stratégie du régime syrien, consistant à projeter à l'étranger l'image de la normalité. Vis-à-vis de l'extérieur, Damas continue à s'appuyer sur le plan de paix de Kofi Annan, dont la communauté internationale ne veut pas prononcer l'échec.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid el-Mouallem, a affirmé, lundi, que son gouvernement «continuerait de faciliter» le travail des observateurs de l'ONU, déployés pour surveiller un cessez-le-feu pourtant constamment violé.

R. I./ Le Figaro

ISRAËL, LES JUGES DEMANDENT DE RASER UN QUARTIER DE COLONISATION

Le gouvernement Netanyahu désavoué

La Cour suprême d'Israël a ordonné, lundi, de démanteler d'ici le 1er juillet un quartier érigé sur des terres palestiniennes privées dans une colonie de Cisjordanie, désavouant le gouvernement de Benjamin Netanyahu.

Les juges ont refusé de surseoir à cette mesure jusqu'au 1er août comme le leur demandait l'Etat d'Israël. Selon un arrêt de la plus haute institution judiciaire israélienne, les cinq bâtiments de l'Oulpana, un nouveau quartier érigé sans autorisation officielle sur un terrain privé palestinien dans l'implantation de Beit El, près de Ramallah, auraient dû être démolis avant le 1er mai. Rapporte l'agence française de presse. Ces habitations hébergent quelque

230 colons, et le mois dernier, l'Etat avait demandé à la Cour suprême de lui octroyer un délai supplémentaire de 90 jours avant de procéder à cette démolition, le temps de trouver une solution juridique permettant de préserver ces immeubles.

L'association israélienne de défense des droits de l'Homme Yesh Din, qui représente les intérêts du propriétaire foncier palestinien, s'est félicitée lundi dans un communiqué de la "décision juste" de la Cour suprême.

Dimanche dernier, la Cour suprême avait vivement critiqué la demande présentée par l'Etat qu'elle a accusé de procrastination. Selon le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, la démolition des

cinq maisons est "un diktat que le public ne saurait accepter". De nombreux membres de la coalition de droite au pouvoir ont réclamé une solution pour empêcher l'évacuation des colons, une affaire potentiellement explosive qui survient au moment où commence la campagne électorale pour des législatives anticipées.

Aux yeux de la communauté internationale, toutes les colonies dans les Territoires occupés sont illégales, qu'elles aient ou non été autorisées par le gouvernement israélien. Plus de 340.000 colons israéliens vivent en Cisjordanie et plus de 200.000 dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est.

R. I./ Agence

SOMALIE

Sept morts dans un tir de mortier à Mogadiscio

Sept civils ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessés lundi dans un tir de mortier sur un quartier de la capitale somalienne Mogadiscio, a-t-on indiqué mardi de sources sécuritaires.

Cet incident a été confirmé par des responsables des forces de sécurité somaliennes qui ont affirmé qu'une enquête était en cours pour déterminer l'origine du tir.

Les insurgés Shebab ont abandonné leurs positions dans la capitale somalienne en août dernier, sous la pression des forces du gouvernement somalien de transition (TFG) et de la force de l'UA (Amisom).

Mais les insurgés ont conservé des bases en périphérie de la capitale et mènent une insurrection dans la zone en multipliant les attaques à la grenade, aux véhicules piégés.

La Somalie est sans gouvernement central effectif depuis 1991 et le gouvernement de transition est soutenu par l'Amisom de 10.000 soldats ougandais, burundais et djiboutiens.

YÉMEN

Un membre d'Al-Qaïda se tue en manipulant un explosif

Un membre présumé d'Al-Qaïda a été tué par l'explosion d'un engin qu'il tentait de poser sur le site d'un barrage tenu par des supplétifs de l'armée dans le sud du Yémen, a indiqué mardi une source tribale.

L'explosion a eu lieu lundi dernier à Moudia, une ville de la province d'Abyane, dont le chef-lieu Zinjibar, et plusieurs localités sont contrôlées par Al-Qaïda depuis l'an dernier.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2012

Hollande, veni vidi veci

C'est à la Place de la Bastille que le 10 mai 1981 la gauche avait fêté François Mitterrand, premier socialiste élu président sous la V^e République : dimanche, 6 mai, 31 ans plus tard, elle est revenue célébrer la victoire de François Hollande.



PAR SORAYA HAKIM

Devant une mer de drapeaux français mais aussi du monde entier, il étreint longuement Lionel Jospin, salue Mazarine Pingeot, la fille de François Mitterrand, et fait la bise à son ex-compagne Ségolène Royal. *"Hollande président, ça va changer la notion de président"*, dit la comédienne Josiane Balasko, soutien de longue date des socialistes et de François Hollande. Clémentine Célerié, Guy Bedos, Michel Piccoli sont aussi là. Ils étaient tous là pour fêter la victoire du parti socialiste qui a pris sa revanche une deuxième fois sous la Ve République. Il devrait prendre ses fonctions officiellement le 15 mai après la passation avec le président sortant Nicolas Sarkozy. Il y aura, d'un côté, le secrétaire général de l'Elysée, Xavier Musca, et le directeur de campagne de François Hollande, Pierre Moscovici.

Un vote sanction contre Nicolas Sarkozy

Un vote de protestation envers Nicolas Sarkozy, plutôt que d'adhésion à François Hollande : 52% des personnes ayant voté pour le socialiste au second tour affirment le faire contre le président sortant, selon un sondage CSA. Ce vote en faveur de François Hollande est d'abord un vote d'opposition contre Nicolas Sarkozy. Une protestation contre Nicolas Sarkozy plutôt qu'une adhésion à François Hollande. Pour les jeunes, même s'il n'a pas le pouvoir de changer grand-chose, il aura eu le mérite de virer Sarkozy.

Pour qui ont voté, au second tour, les électeurs de Marine Le Pen et François Bayrou?

«*Tout d'abord, le report de voix a été très bon à gauche*», analyse Yves-Marie Cann, directeur d'études du département opinions à l'institut de sondages CSA. 87% des électeurs au premier tour du candidat du Front de Gauche Jean-Luc Mélenchon se reportent sur le socialiste François Hollande. *«La discipline a été respectée. Pour les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, il y a un vrai ancrage à*

gauche», commente le sondeur.

Réservoir de voix favorable à Nicolas Sarkozy

Un ancrage, qui, pour les électeurs du centriste François Bayrou, se révèle totalement différent. En effet, ils sont 33% à se reporter sur François Hollande et 52% sur Nicolas Sarkozy. *«Alors que François Bayrou a indiqué voter, à titre personnel, pour François Hollande, on voit que son électorat vote différemment et garde un ancrage centre droit*», explique Yves-Marie Cann. Quant aux électeurs au premier tour de Marine Le Pen, ils votent majoritairement, et sans surprise, pour Nicolas Sarkozy (56 %) plutôt que François Hollande (28 %). Des niveaux des reports de voix qui permettent d'expliquer la défaite de Nicolas Sarkozy, selon le sondeur. *«Seul un report de l'ordre de 70% à 80% aurait permis à Nicolas Sarkozy de l'emporter. Or, Nicolas Sarkozy ne bénéficie que de 56% des reports de voix de cet électorat.*» L'analyse des votes blancs et nuls, qui totalisent 4,66% des votes des inscrits au second tour, contre 1,52% au premier tour, est intéressante. *«Le taux de ces votes triple traditionnellement entre le premier et le second tour. Ce taux, à 4,66% des inscrits, est quasiment comparable à celui de 2007, mais le nombre de ce type de bulletins enregistrés (2.147.000) constitue un record*», note Yves-Marie Cann, de CSA. Le nombre d'électeurs ne se retrouvant pas dans l'offre politique actuelle croit ainsi en nombre en 2012.

Report de voix insuffisant des électeurs de Marine Le Pen vers Nicolas Sarkozy

Enfin, l'abstention, fixée à 19,66 % des inscrits, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, révèle deux grands enseignements selon le sondeur : *«Le premier, c'est que les abstentionnistes au second tour ne sont pas les abstentionnistes du premier tour. Si la moitié de ces électeurs ne s'est pas déplacée ou a voté blanc ou nul, l'autre moitié a fait un choix.*»

Si un resserrement des intentions de vote entre les deux candidats a été vu durant les dernières semaines, ce regain a plutôt profité à Nicolas Sarkozy. C'est le deuxième enseignement de l'analyse de cette abstention : *«61% des abstentionnistes du premier tour ayant voté au second tour l'ont fait en faveur de Nicolas Sarkozy*», indique Yves-Marie Cann. *«Le réservoir de voix, qu'appelaient de ses vœux Nicolas Sarkozy, existait bel et bien, et il a voté majoritairement pour lui au second tour. Ce réservoir de voix au second tour explique ainsi, pour le premier tour de l'élection, la relative contre-performance de Nicolas Sarkozy.*»

Nicolas Sarkozy quitte la politique

Lorsqu'il réunit son état-major à l'Elysée, dimanche 6 mai au début de la soirée, Nicolas Sarkozy est clair sur son avenir. *"Je ne serai plus candidat aux mêmes fonctions"*, leur dit-il selon le ministre du Travail, Xavier Bertrand. *"Cela ne surprendra personne. Je l'ai dit avant. Des propos qui sont confirmés par des conseillers du président de la République, qui rapportent : Il a dit : "J'arrête la politique."*

Plus tard, dans la salle de la Mutualité à Paris, M. Sarkozy n'a pas voulu désespérer les militants, alors que la bataille des législatives s'engage. Il s'est montré plus flou, déclarant : *"Vous pourrez compter sur moi pour défendre [nos] idées, [nos] convictions, mais ma place ne pourra plus être la même."* Le chef de l'Etat sortant avait annoncé, lors d'un voyage en Guyane, en janvier, qu'il arrêterait la politique en cas de défaite : *"Vous ne me verrez plus"*, avait-il alors confié aux journalistes, expliquant qu'il ne se voyait pas animer des réunions UMP. Il l'avait encore confirmé au début de sa campagne, sur RMC. Son entourage reste, toutefois, dubitatif. Le ministre de l'intérieur Claude Guéant voudrait que M. Sarkozy s'engage dans la bataille des législatives. Il en a touché un mot à Henri Guaino, la plume du président, qui a constaté que ce dernier ne le souhaitait pas. Son épouse, Carla

Bruni, non plus. Un proche de M. Sarkozy l'assure : *"Il ne fera pas la bataille des législatives. Mais la vie est longue. Vous le retrouverez en 2017. Certains députés craignent que le président sortant ne devienne la mauvaise conscience de son camp, empêchant celui-ci de tourner la page. "Il ne fera pas son Giscard", dit pourtant Laurent Wauquiez, ministre de l'enseignement supérieur. Dimanche soir, aux responsables UMP réunis à l'Elysée, M. Sarkozy a livré son testament politique. "Serrez-vous les coudes, leur a-t-il dit, ne vous battez pas ! Je vous demande l'unité et la collégialité. Si vous vous divisez, plus personne n'existera."* Le ton était donné.

Relations algéro-françaises

François Hollande s'est rendu en Algérie en 2009 quand celui-ci était premier secrétaire du PS et député de Corrèze. Au cours de sa visite, il a été reçu par feu Ahmed Ben Bella, premier président de la République après l'Indépendance. Dans une interview qu'il a accordée à un journaliste de France 24, François Hollande se considère comme un ami de l'Algérie avec laquelle la France doit avoir des relations qui doivent être exceptionnelles. Ensuite, parce que *«nous avons un présent qui est assez favorable dans les échanges, dans les relations, dans les circulations de personnes, même s'il y a parfois trop de restrictions. Et puis nous avons un avenir. Nous sommes situés géographiquement sur les deux rives de la Méditerranée. L'Algérie et la France sont des pays qui comptent sur la scène mondiale*». Hollande parle de liens qu'il faut resserrer et parfois retisser. A l'approche des festivités commémorant le 50e anniversaire de l'Indépendance, les Algériens attendent une repentance. Le nouveau président français avait rappelé par le passé qu'il était temps que la France présente ses excuses pour les 132 ans de colonisation en Algérie. Une promesse qu'on souhaite qu'il tiendra.

S. H. Agences

CONDYLOME OU VERRUE GÉNITALE

Une infection sexuellement transmissible

Les condylomes génitaux, aussi appelés verrues génitales ou "crêtes de coq", sont extrêmement fréquents dans la population sexuellement active. Généralement bénignes, les verrues génitales sont cependant inconfortables et très contagieuses, ce qui justifie leur prise en charge rapide.

Les condylomes génitaux ou verrues génitales font partie des infections sexuellement transmissibles les plus courantes.

Ils sont en effet causés par certaines souches du papillomavirus (HPV), un virus qui contractera au moins une fois 80 à 85 % de la population sexuellement active. Mais parmi la centaine de souches existantes du papillomavirus, seules quelques-unes peuvent entraîner l'apparition de condylomes génitaux.

Très contagieuses, les verrues génitales se transmettent uniquement par contact sexuel. Elles peuvent apparaître dès les premiers flirts un peu poussés... pas besoin de pénétration pour attraper un condylome. Le temps d'incubation est environ d'un à trois mois. La seule manière de les éviter ? Le préservatif.

Les condylomes (verrues génitales) forment des excroissances semblables à des verrues classiques. Autrement dit, ils ne sont pas très esthétiques ! Ils sont visibles à l'œil nu (quelques millimètres) et il est fréquent d'en voir apparaître plusieurs en même temps.



Même s'ils sont généralement indolores, des démangeaisons peuvent parfois être présentes et, chez la femme, ils peuvent même entraîner des saignements lors des rapports sexuels.

Les verrues génitales se situent en général sur les organes génitaux externes (vulve, pénis, testicules) et plus rarement dans le vagin, sur le col de l'utérus, dans l'urètre ou dans la région

de l'anus. Parfois, les condylomes peuvent se développer dans la bouche suite à des rapports bucco-génitaux.

Même s'ils ne sont pas douloureux, les condylomes nécessitent toujours un traitement. Celui-ci consiste généralement en l'application d'une pommade qui va "brûler" la verrue. Celle-ci devra généralement être appliquée pendant une période assez longue (de 3 à 15 semaines). Jusqu'à disparition du ou des condylome(s), il est donc nécessaire d'utiliser un préservatif afin d'éviter toute contamination de son partenaire(s). Signalons encore qu'avec le temps, certaines verrues génitales peuvent se transformer en lésions précancéreuses (cancer du col de l'utérus par exemple). Chez la femme, le frottis du col utérin pratiqué chez la gynécologue permet de détecter ces éventuelles transformations précancéreuses et donc de les traiter à temps.

Enfin, rappelés qu'aujourd'hui, le vaccin contre le papillomavirus permet de protéger les jeunes filles et les femmes de certaines souches du HPV et donc de prévenir le cancer du col.

DOCTEUR MOHAMED HAMMA, GYNÉCOLOGUE AU MIDI LIBRE :

Les condylomes ont un caractère récidivant de 30%



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Qu'est-ce que les condylomes génitaux ?

Docteur Mohamed Hamma : Les condylomes génitaux sont aussi appelés verrues génitales, condylomes acuminés, végétations vénériennes ou crêtes de coq. Ce sont des verrues dont la cause est virale et se situant sur les muqueuses génitales et anales. Le

virus en question est le HPV (human papillomavirus), généralement le type HPV6 ou 11 à caractère faiblement carcinogène ; rarement le type 16 ou 18 fortement carcinogène responsable du cancer du col de l'utérus.

Sont-ils fréquents ?

La prévalence est de 1% de la population sexuellement active avec un caractère récidivant pour 30% des patients.

Comment se transmet le virus ?

La transmission est essentiellement sexuelle, rarement suite à une auto-inoculation à partir de verrues cutanées. Donc essentiellement c'est la population activement sexuelle qui est susceptible de contracter des condylomes

Quelle conduite tenir devant ce virus ?

Il est légitime d'examiner le partenaire. Le traitement est appliqué soit par le médecin soit par la patiente :

- Traitement appliqué par le médecin :
- Podophylline
- Acide trichloracétique à 33-80%
- Interférons
- Cryothérapie (neige carbonique) ;
- Laser CO2
- Electrochirurgie.

Traitement appliqué par la patiente :

- Podophyllotoxine (Condyline)

- Imiquimod (Aldara)
- Fluoro-uracile (Efudix).

En pratique, plus de 20% des condylomes peuvent régresser spontanément en quelques mois. Parce que visibles, donc cosmétiquement et psychologiquement inacceptables, il faut les traiter et raison de plus à cause de leur association avec des HPV oncogènes.

Le vaccin Gardasil prévient le cancer du col de l'utérus et également les verrues génitales.

Comment les diagnostiquer ?

Ils sont généralement visibles à l'œil nu. Par ailleurs, le gynécologue peut pratiquer un test à l'acide acétique, sans toutefois oublier d'effectuer les examens complémentaires à savoir le frottis cervico-vaginal, la sérologie anti-HPV et la PCR (Réaction de polymérisation en chaîne)

Peuvent-ils affecter une grossesse ?

L'état d'immunodépression relatif à la grossesse favorise la multiplication des condylomes mais la plupart disparaîtront après l'accouchement. L'HPV s'il est transmis à l'enfant peut entraîner une papillomatose laryngée. Il ne faut pas préconiser de césarienne sauf devant des lésions volumineuses sources d'obstacle praevia.

Peut-on éviter la transmission ?

Avoir des rapports protégés (préservatifs) en cas de doute diminue largement le risque de transmission de toute infection sexuellement transmissible, (IST), y compris les condylomes et (VIH). O. A. A.

PERTES VAGINALES

Quand faut-il s'inquiéter ?

Les symptômes de l'infection sont des pertes vaginales très importantes, de couleur variable, dont l'odeur caractéristique de poisson s'accroît lors des relations sexuelles ou après s'être lavé au savon. Ces pertes s'accompagnent de démangeaisons, de sensations de brûlure, d'une légère rougeur et d'un gonflement du vagin et de la vulve. Un autre germe est, quant à lui, responsable de vulvites accompagnées de leucorrhées chez la petite fille. Les oxyures (vers) peuvent également provoquer des pertes vaginales.

N'oublions pas les MST !

La vaginite à trichomonas est une infection qui n'est pas due, contrairement aux autres, à un déséquilibre de la flore ou de la faune vaginale, mais à une transmission sexuelle du parasite par un partenaire contaminé, en général à son insu (les hommes présentent très peu de signes en cas d'infection).

Elle provoque des pertes vaginales jaunâtres ou verdâtres, mousseuses et qui sentent mauvais. Elle entraîne également des démangeaisons et des sensations de brûlures et d'irritation de la vulve et du pourtour du col utérin. Elle peut aussi être à l'origine de douleurs lorsqu'on urine. Le parasite peut d'ailleurs passer dans les voies urinaires et déclencher une infection de celles-ci.

Deux autres maladies sexuellement transmissibles - l'infection à chlamydia et la gonorrhée, due au gonocoque - s'accompagnent de pertes vaginales, mais de façon moins systématique.

Plus rarement...

Chez la petite fille, les pertes vaginales sales, malodorantes, striées de sang doivent faire suspecter la présence d'un corps étranger. Chez la femme, un tampon oublié peut aussi provoquer des pertes sales puis fétides.

Une consultation simple, mais le plus souvent indispensable



Les traitements proposés diffèrent selon les infections dont les origines sont fonction de nombreux facteurs : âge, activité sexuelle, métabolisme des estrogènes... C'est pourquoi votre médecin vous interrogera sur votre état (description des pertes, autres signes associés, durée...) et votre mode de vie (habitudes, type de savon utilisé, douches vaginales, sexualité, etc.).

Les pertes vaginales inhabituelles sont le reflet d'une infection, le plus souvent liée à de mauvaises conditions locales, sans rapport avec l'hygiène mais plutôt avec l'acidité du vagin ou l'irritation de la région.

Un examen clinique et un diagnostic précis sont indispensables pour les traiter efficacement, mais aussi pour éviter les récurrences, les complications (extension de l'infection aux trompes, douleurs chroniques voire infertilité) ou encore la contamination du partenaire. Votre médecin est là pour vous traiter mais aussi vous conseiller, vous rassurer. N'hésitez pas à consulter !

HYGIÈNE INTIME

Adopter les bons réflexes

La zone sexuelle vulvaire nécessite uniquement une toilette externe avec du savon au PH neutre. Mais cela ne suffit pas pour offrir le maximum de confort à votre corps.

Certaines habitudes peuvent aggraver, sans forcément que vous en ayez conscience. Elles peuvent être à l'origine des irritations chroniques, des infections, des mycoses, des douleurs pendant les relations sexuelles... Le premier ennemi, c'est le protège-slip. Il augmente de manière considérable les mycoses et infections vaginales s'il est porté au quotidien.

Quelle est la raison de cet effet négatif ?

C'est que le protège-slip assèche en permanence. Or, comme il s'agit d'une muqueuse, elle a besoin d'humidité pour que sa flore soit en équilibre. Les tampons sont aussi un facteur agressif. Quand c'est possible, et pour les femmes sujettes aux irritations et infections, il faut leur préférer les serviettes hygiéniques. La lingerie synthétique et les strings sont aussi responsables d'un déséquilibre local, à cause de l'échauffement et de l'irritation provoquée par les frottements. Les pantalons moulants sont également un facteur négatif et augmentent le risque d'infections. Ces résultats ne sont pas des spéculations, mais proviennent d'une grande étude italienne sur la sexualité et l'hygiène intime (étude Sophy des laboratoires Rottapharm). Un seul facteur étudié n'a pas montré d'impact sur les infections : l'usage de collants.

Conclusion

Au total, en cas d'irritation ou d'infections fréquentes (mycoses ou



vaginoses), il est bon de prendre de bonnes résolutions quant aux habitudes vestimentaires : éviter les protège-slips (changer de sous-vêtement dans la journée si cela semble insupportable), porter des slips en matières naturelles (coton, soie), préférer les serviettes aux tampons, fuir les pantalons moulants et... continuer à porter des collants ! Quant aux femmes qui n'ont jamais aucun souci gynécologique, il leur suffit de conserver leurs habitudes. En effet, certaines sont plus fragiles que d'autres à tous ces facteurs.

Symptômes

Le terme générique pour l'infection du vagin est vaginite. Les symptômes peuvent comprendre des pertes anormales ou désagréables, les leucorrhées, des démangeaisons, le prurit, ou des douleurs pendant les rapports, une dyspareunie. Mais les infections vaginales peuvent aussi avoir lieu sans aucun symptôme manifeste.

Conseils

Se laver une fois par jour avec

de l'eau mais sans savon, car le savon perturbe l'équilibre naturel du pH vaginal. Il est rare qu'autre chose soit nécessaire ou conseillé. C'est ainsi que les sprays pour l'hygiène féminine sont inutiles et peuvent très souvent provoquer des réactions allergiques graves. Les douches vaginales sont rarement nécessaires et peuvent contribuer à l'apparition de vaginite bactérienne et de candidose « infections fongiques ».

Après avoir utilisé les toilettes, essuyez-vous d'avant en arrière pour éviter de transporter dans la vulve des bactéries de la région anale. Après chaque selle, il faut se laver l'anus à l'eau et au savon.

Buvez beaucoup d'eau et urinez souvent, dès que vous en sentez le besoin, afin d'éliminer les bactéries du tractus urinaire et éviter qu'il ne s'infecte. Pour la même raison, essayez d'uriner avant et après les rapports sexuels.

Gardez le moins longtemps possible un maillot de bain mouillé ou d'autres vêtements mouillés.

Évitez les parfums, les colo-

rants et les «déodorants» pour ce qui est en contact avec la vulve et le vagin : serviettes hygiéniques, tampons périodiques, papier hygiénique. Si des femmes sont sensibles à ces substances elles doivent aussi éviter les bains moussants, certains produits détergents et les assouplissants.

Évitez de porter des pantalons de cuir, des jeans serrés, des culottes en nylon ou en synthétiques, ou des collants si les parties génitales ne sont pas protégées par une partie entièrement en coton (le coton est inutile s'il est recouvert par le nylon - au besoin, découpez la partie en nylon).

Utilisez serviette et séchoir à cheveux pour vous sécher.

Appliquez un peu de talc pour le corps sur la peau des parties intimes pour absorber la transpiration.

Évitez de vous asseoir sur des matières plastiques ou synthétiques.

Portez des slips amples et changez-les quotidiennement ou dès qu'ils sont sales.

Comment éviter une MST

Hygiène :

- Pratiquer une toilette quotidienne, ainsi qu'après chaque rapport sexuel
- Choisir des sous-vêtements en coton plutôt qu'en matières synthétiques
- Changer quotidiennement de sous-vêtements
- Laver ses sous-vêtements à plus de 60°C
- Éviter les contacts sexuels avec des personnes atteintes d'une MST ou des personnes qui ont un comportement à risque
- Utiliser des préservatifs : ils restent le moyen le plus sûr de protection contre les MST
- Uriner après un rapport sexuel.

Suivi médical :

- Consulter en cas de rapport à risque. Dans la plupart des cas, une MST diagnostiquée tôt, et traitée correctement, sera guérie rapidement et sans séquelles
- Consulter régulièrement un gynécologue ou un médecin
- Traiter systématiquement le conjoint d'une personne infectée par une MST.

À noter : La meilleure lutte contre la propagation des MST les plus graves (sida, hépatite B,...) reste la prévention.



13^e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

Les manifestations débuteront dimanche

Le 13^e Festival culturel européen en Algérie se tiendra du 13 au 31 mai avec au menu des concerts de musique et des spectacles de danse reflétant la pluralité culturelle des pays de la rive nord de la Méditerranée, ont annoncé les organisateurs lors d'une conférence de presse tenue à Alger.

PAR ROSA CHAOUI

La soirée inaugurale du festival sera animée par le groupe de jazz britannique "Brass Jaw", tandis que celle de la clôture sera consacrée à la musique gnawi avec le groupe algérien installé en France "Gâada diwan Bechar". Cet événement culturel annuel, qui a pour mission de faire découvrir la culture européenne au public algérien, propose ainsi pour sa 13^e édition dix-neuf soirées musicales qu'animeront, à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riad el-Feth (Oref), des formations musicales issues de divers horizons. La soirée inaugurale sera animée par le groupe de jazz britannique "Brass Jaw", tandis que celle de la clôture sera consacrée à la



musique gnawi avec le groupe algérien installé en France "Gâada diwan Bechar".

Jazz, pop, rock, flamenco, blues et musique traditionnelle, seront au menu de ce rendez-vous culturel qui propose aussi des spectacles de danse. Dans le cadre du dialogue interculturel, le festival prévoit une soirée spéciale jazz-oriental, assurée par le trio "Kepera" des Pays-Bas et le violoniste algérien Kheireddine M'kachiche et une autre dédiée au pop-rock par le groupe autrichien "The Prayner Band" et la chanteuse algérienne émigrée, Senda.

Dans le même esprit la Belgique propo-

se un concert de jazz intitulé "Likaa" (Rencontre) donné par des musiciens belges et des musiciens algériens du groupe "Madar". La chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Laura Baeza, a rappelé que le festival, depuis sa création en 2000, "s'inscrit dans le paysage culturel de cette capitale (Alger) qui a su accueillir et intégrer au fil des siècles, autant de cultures et de civilisations différentes". Par ailleurs, la diplomate européenne a annoncé que l'exposition photos "Alger: Regards croisés", tenue en automne dernier à Alger sera présentée en juillet

prochain au Parlement européen à Strasbourg. L'exposition, qui s'est tenue au Palais des Raïs (Bastion 23) du 18 octobre au 16 novembre, regroupe une centaine de clichés pris par dix-huit photographes algériens et européens dans le cadre d'une résidence artistique organisée en novembre 2010 à Alger. Les photographies exposées, de couleurs et de formats différents, prises et développées selon des techniques variées, montrent des scènes de la vie algéroise et une partie du riche patrimoine architectural et humain d'Alger, ville séculaire. **R. S.**

«ECLATS DE SOLEIL ET D'AMERTUME» DE KADER BENAMARA:

Souvenirs d'un enfant de La Casbah d'Alger

Eclats de soleil et d'amertume est le récit paru récemment aux éditions Barkat, l'auteur, Kader Benamara, natif de La Casbah d'Alger, convoque ses vieux souvenirs pour livrer un écrit chargé de nostalgie pour la ville qui l'a vu naître.

Né en 1942, Kader Benamara, qui n'est pas un écrivain de métier, raconte ses premières vingt années vécues au coeur de la médina, un territoire particulier où les habitants se distinguaient autant par leur savoir-vivre que par la cohésion sociale qu'ils cultivaient face aux vicissitudes de l'époque et contre la domination coloniale.

Le départ d'Algérie en 1965 après des études supérieures en sociologie à Alger pour poursuivre un cursus universitaire en communication et en économie aux Etats-Unis d'Amérique, n'a rien entamé des premiers amours de l'auteur, resté attaché aux valeurs citoyennes de sa ville natale, aujourd'hui en déperdition.

C'est alors qu'il se décide d'écrire ce livre, préfacé par l'écrivain Kaddour M'hamsadji, un autre Casbadji pur sucre, pour rappeler la nécessité de renouer avec des traditions de convivialité et de solidarité élevés par toute une population, celle de La Casbah, en art de vivre, aujourd'hui occulté par un égoïsme débridé et un individualisme sauvage. Dans l'avant-propos, Kader Benamara précise : "J'évoque dans ce livre une ville, celle de mon enfance et

de ma jeunesse, celle où s'est élaborée ma sensibilité. Je l'ai décrit de l'intérieur, étant venu en ce monde, en son sein, bercé par ses bruits, ses odeurs et ses couleurs".

Plus qu'un écrit élogieux d'une ville ancienne, célèbre par une architecture et un mode de vie propres à elle, l'auteur exprime dans ce récit son chagrin de voir ces valeurs sûres disparaître, tout en se projetant dans l'avenir, en misant sur la jeunesse.

"Notre jeunesse est certainement en mesure de réinventer le destin de son pays, de tracer son histoire comme l'ont fait les aînés avant (...)

La jeunesse, le sel de cette terre tant de fois martyrisée, constitue une force de développement", écrit-il comme pour souligner les énormes potentialités de ce formidable gisement laissé à l'état brut.

Les propos infondés tenus par un jeune étudiant, rencontré à Alger en compagnie d'un vieil ami, sur l'histoire de la ville, explique Kader Benamara, ont provoqué en lui un "violent tressaillement", agissant comme un déclencheur de l'écriture du récit.

Il s'était ainsi promis de consacrer un ouvrage aux événements historiques à partir de son propre vécu, sans pour autant se substituer à l'historien, juste parce que sa mémoire a gardé intact le passé, avec ses joies et ses peines. *Eclats de soleil et d'amertume* est un récit autobio-



graphie de 390 pages où se mêlent les images du vieil Alger avec ses écoles, ses cafés, ses salles de cinéma, ses mosquées, et les souvenirs vivaces d'un témoin des années de guerre, la guerre de Libération, que l'auteur qualifie de période "tragique".

En parcourant les pages du livre, illustré par des photographies anciennes, le lecteur est invité à une promenade dans des lieux célèbres d'Alger: jardin Marengo, la rue de la Lyre, Bab el-Oued, le port d'Alger, la Grande-Poste, la Pointe-Pescade, les salles de cinéma et même les transports publics.

Le président de l'association culturelle - Les Amis de la Rampe Arezki-Louni - Lounis Aït Aoudia, considère ce livre, dans un postface, comme "une œuvre mémorielle parlante, d'une grande intensité chaleureuse, émotionnelle et pètrie d'humanité".

Et d'ajouter : "Il nous fait redécouvrir toutes les facettes d'El Bahdja et d'El Mahroussa dans une rétrospective de narration de grande sensibilité à travers des fragments de vie fertiles dans l'espace des âges et du temps".

FESTIVAL DE L'AHAGGAR

Les noms des lauréats du concours «Contes et légendes» connus

Les noms des lauréats du concours national "contes et légendes pour la sauvegarde du patrimoine saharien", organisé dans le cadre du 3^e festival culturel international Abalessa-Tin Hinan des arts de l'Ahaggar (Fiataa), ont été communiqués dimanche dernier par les organisateurs, rapporte l'APS. Dans la catégorie «Conte écrit d'expression arabe», le premier prix a été attribué à Chérif Abdelhamid pour Le serpent, le voyant et le roi, tandis que le deuxième prix est revenu à Yacine Mohamed Belgunedouz pour Le Djin, la reine et Sidi Otmane.

Dans la même catégorie d'expression tamazight, le

premier prix a été attribué à Tedj Bettane pour le conte Timghereq n sebaa watma's, alors que le deuxième prix est revenu à Yacine Zidane pour le conte llem n eyhid.

Pour le conte écrit d'expression française, les deux lauréats sont Fatiha Bouhas, auteure du conte Wahchiya, fille des gazelles (1^{er} prix) et Ibrahim Laroussi, auteur du conte L'oiseau vert (2^eme prix).

Les prix attribués sont d'une valeur de 200.000 dinars algériens pour les premiers prix et de 100.000 DA pour les deuxièmes prix.

La cérémonie de remise des prix sera organisée ultérieurement à Tamanrasset. **R. C.**



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Un prétendant aux intentions surprenantes (2^e partie)

Résumé : Nora (29 ans) est abordée par un jeune homme à la gare routière de Tizi-Ouzou. Il l'invite à déjeuner et elle accepte parce qu'elle a envie d'entendre ce qu'il avait l'intention de lui dire.

PAR KAMEL AZIOUALI

Le serveur arriva, demanda aux deux jeunes gens ce qu'ils avaient l'intention de prendre et le jeune homme commanda les plats les plus coûteux que pouvait proposer un restaurant pour voyageurs pressés.

Le repas était royal mais durant tout le temps qu'avait duré le déjeuner, le jeune homme n'avait pas cessé de demander à Nora de lui pardonner pour l'avoir invitée dans un lieu indigne d'elle.

- Il faut me comprendre, je ne pouvais pas faire autrement. Je me suis dit qu'il serait plus facile pour moi de te convaincre d'entrer dans un restaurant se trouvant tout près de nous que de t'emmener dans un restaurant se trouvant en ville... La prochaine fois, si Dieu veut, je t'emmènerai dans un lieu plus digne de toi... c'est-à-dire chez nous. Je t'ai déjà dit que mes parents ont une villa à Boumerdès ?

- Oui.

- Mais je ne t'ai pas dit que cette villa se trouvait près de la mer.

- Non ; tu ne me l'as pas dit.

Pour taquiner un peu le jeune homme mais aussi dans l'espoir de lui soutirer des informations supplémentaires au sujet de la belle vie qu'il lui proposait, elle lui dit :

- Oh ! je ne sais pas si j'aurai le courage d'habiter à côté de la mer.

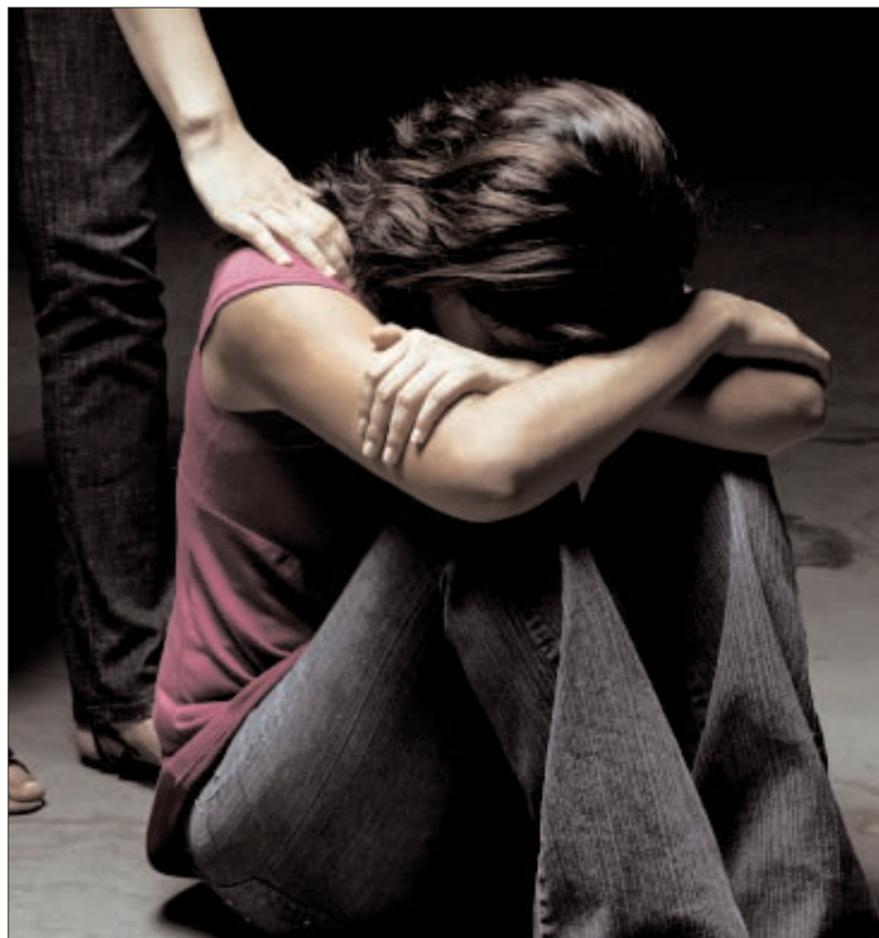
- Pourquoi ?

- Boumerdès est une région sismique et une région sismique à proximité de la mer, ça me fait frémir... Tu te rappelles ce qui s'est passé l'année dernière au Japon ?

- Oh ! là ! là ! Tu es vraiment partie loin... Notre villa a été construite en 1998... Et lors du séisme du 21 mai 2003, elle n'a pas bougé. Pas même une lézarde. Quant aux tsunamis auxquels tu fais allusion, ils n'existent pas en mer Méditerranée.

- Puisque tu le dis...

En prononçant ces derniers mots, Nora sortit son téléphone portable de son sac à main pour jeter un rapide regard sur l'horloge de l'écran de veille. Sa sœur aînée devait être en train de se demander pourquoi elle n'était pas encore arrivée. Mais en même temps, elle ne voulait pas se lever et s'en aller. Elle ne voulait pas quitter ce jeune homme qui avait tout l'air d'être «l'associé de sa vie» que le «mek-toub» lui destinait depuis le premier ins-



tant où ses yeux noirs s'étaient ouverts à la vie, il y a de cela bientôt 29 ans.

- Oh ! oui, mon Dieu ! s'exclama le jeune homme en se levant et en sortant son portefeuille pour payer la note. Tu as raison... il faut partir... j'ai envie que nous restions à bavarder pendant des heures et des heures, mais le devoir m'attend, j'ai rendez-vous avec deux clients dans le courant de l'après-midi à Béjaïa. Je dois partir. Toi aussi tu dois partir... Je t'accompagne jusqu'à Draâ Ben Khedda...
- Oh ! Non... cela va te retarder...
- Mais non, mais non... cela ne prendra pas plus d'un quart-d'heure...

Quelques instants plus tard, Nora s'était retrouvée dans la belle Renault Symbol de Sofiane.

Pendant un petit moment, la jeune fille se laissa aller à une béate rêverie qui se transforma ensuite en une sorte d'hystérie intérieure lorsque le jeune homme lui dit :

- Tu as ton permis de conduire ?

- Oui, depuis quatre ans mais je n'ai jamais conduit...

- Eh bien, cette voiture sera à toi quand nous nous marierons. Moi, il me faut une voiture plus solide parce que j'ai envie d'aller plus loin que les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Béjaïa. Il y a beaucoup d'argent à gagner dans des régions se trouvant un peu plus au Sud, qui sont très chaudes et où les matériels

frigorifiques sont soumis à de rudes épreuves et qui ont donc besoin d'être constamment entretenus.

- Tu vois loin... Ah ! ce que j'aurais voulu avoir ton intelligence. Beaucoup de gens dont moi-même ne voient jamais plus loin que l'instant qu'ils vivent.

- Ah ! Non, ce n'est pas bon... Si Dieu nous a donné le pouvoir de savoir que le futur existe, c'est pour pouvoir l'aménager selon nos intentions et nos projets... Si l'être humain ne regardait que l'instant présent, il n'y a aucune différence entre lui et l'animal. Et Dieu nous a favorisés par rapport aux animaux. Ce serait l'offenser que de ne pas profiter de cette faveur qu'il nous a octroyée.

- Tu as raison, Sofiane... Tu as raison.

Quand Nora fut descendue de voiture au centre-ville de Draâ Ben Khedda, elle était devenue amoureuse de Sofiane. Elle était convaincue que c'était l'homme de sa vie. Celui-ci l'avait deviné à la manière dont elle le regardait. Il lui donna alors son numéro de téléphone, elle lui donna le sien et ils se promirent de se revoir le plus tôt possible.

Et le jeune homme d'ajouter :

- C'est la première fois que je me rends à mon travail avec un cœur heureux et léger. Avec la conviction que désormais la vie est très belle...

Nora se montra digne et baissa la tête

avec pudeur alors qu'en réalité, elle avait envie de sauter, de danser et de pousser des youyous. Trois jours plus tard, Sofiane l'appela pour lui annoncer qu'il avait parlé d'elle à sa mère et qu'elle voudrait qu'elle la voie d'abord avant de demander à son père de l'accompagner chez ses parents pour demander sa main.

- Que veux-tu que je fasse, Sofiane ?

- Je veux que tu viennes avec moi pour voir ma mère.

- Oh ! Sofiane... cela ne se fait pas...

C'est contraire à nos coutumes.

- Oh ! Nora... Tu sais mieux que moi que nos coutumes sont loin d'être parfaites... Si j'avais un pouvoir quelconque, je supprimerai toutes ces coutumes. Nous nous aimons tous les deux, nous sommes adultes et pourquoi veux-tu que nous passions par toutes ces formalités ? Mais ces formalités je les accepte...

- D'accord... Je viendrai avec toi... mais après-demain.

- Pourquoi pas demain ?

- Parce que là je suis chez ma sœur. Je dois rentrer chez moi demain pour prendre une douche et mettre une belle robe, de belles chaussures...

- Oui... D'accord... Demain en fin d'après-midi je te téléphonerai pour confirmer notre rendez-vous pour après-demain. Ça marche !

En coupant la communication, Nora se sentit happée par une profonde méditation. Que faire ? Elle avait fait part à sa sœur du jeune homme qu'elle avait rencontré et qui lui avait paru parfait en tous points mais elle ne voulait pas lui faire part de cette nouvelle donne. Elle ne voulait pas lui faire part de sa décision de l'accompagner chez lui pour voir sa mère. Déjà qu'elle lui avait recommandé la plus grande prudence parce que les hommes chez nous, lui avait-elle dit, avaient le siège de leur mental non pas dans le cerveau mais «ailleurs»... comme tous les animaux, lui-avait-elle précisé. Elle n'avait pas aimé la mise en garde de sa sœur parce qu'elle avait estimé que celle-ci ne savait rien des hommes. Dès l'âge de 16 ans après son échec au BEM, elle était cloîtrée à la maison jusqu'à ce que leur père la marie au premier prétendant venu parce qu'il avait peur qu'il n'y en ait pas d'autres et qu'elle vieillisse sous son toit. Elle réfléchit rapidement et annonça à sa sœur qu'elle rentrerait à la maison pour régler quelques petits problèmes et qu'elle reviendrait le surlendemain. Dans sa tête, le scénario était simple : elle dirait à sa mère qu'elle retournait chez sa sœur mais en réalité elle irait... se faire voir par la mère de Sofiane ! Et celui-ci, après l'entrevue, la déposerait en milieu d'après-midi à Draâ Ben Khedda.

Un beau scénario... dont, malheureusement, elle était loin d'imaginer l'épilogue.

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, ÉQUIPE NATIONALE-JOUEURS RETRAITÉS

Les explications de la FAF

A quelques jours seulement des échéances internationales importantes, les choses ne semblent pas s'annoncer sous de meilleurs auspices pour l'équipe nationale de football. Après tout ce qui a été dit sur les trois joueurs qui ont annoncé leurs retraites internationales, à savoir Antar Yahia, Nadir Belhadj et Karim Metmour, l'instance fédérale a décidé donc de sortir de son mutisme, histoire de mettre un terme à la polémique avant toute complication.

PAR MOURAD SALHI

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de sortir de son silence en clarifiant certaines choses sur ce sujet qui commence à prendre d'autres proportions, «*La Fédération prend acte de la décision des joueurs de prendre leur retraite internationale. C'est là le fruit de décisions personnelles, respectables et argumentées par les intéressés*», a indiqué l'instance fédérale dans son communiqué. Un hommage a été rendu par la même occasion à ces joueurs. «*Tout en respectant leur choix, la FAF tient à les féliciter pour avoir honoré le maillot national, tout au long de leur parcours en équipe nationale qui a duré plusieurs années faites d'engagement sans failles et de loyaux et bons services*», ajoute-t-il ajouté. Dans son communiqué, la FAF ne semble pas inquiète du départ des ces éléments. «*La vie d'une sélection nationale est ainsi faite d'arrivées et de départs de joueurs, chose naturelle dans le sport*», a confirmé l'instance nationale.

La fédération poursuit ses explications tout en s'étalant sur le cas de chaque joueur. «*Nadir Belhadj avait déjà exprimé à la FAF et au sélectionneur national, le souhait de mettre fin à sa carrière internationale depuis le mois de mars 2012. Anther Yahia, pour sa part, a exprimé ce désir après la rencontre Gambie-Algérie. En ce qui concerne Karim Matmour, des conditions particulières et contractuelles au sein de son club actuel, où il aspire à une place de titulaire dans sa formation qui vient d'accéder en Bundesliga 1, l'obligent à faire une pause et se dit en réserve de l'équipe nationale*», a expliqué l'instance fédérale.

La Fédération algérienne de football a rassuré dans son communiqué que l'équipe nationale n'est pas en crise : «*Le sélectionneur national, après avoir pris acte de*



cette situation, prépare assidûment les prochains stages préparatoires aux échéances du mois de juin avec l'effectif conséquent dont il dispose», a-t-elle rassuré.

«*L'équipe nationale, conclut le communiqué de la FAF, restera le symbole sportif de tout le peuple algérien et demeure ouverte à tous les joueurs de talent qui ont l'Algérie au cœur. L'instance nationale, pour sa part, réunira toutes les conditions humaines, matérielles et financières qui permettront à l'équipe nationale d'at-*

teindre les objectifs qui lui ont été fixés». En tous cas, la décision prise par ces joueurs, intervient dans de mauvais moments pour l'équipe nationale qui s'appête à disputer trois matches des éliminatoires de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique au mois de juin prochain. Certes, la fédération a tenté de relativiser les choses afin d'éviter toute crise, mais le problème est plus profond que le retrait des trois joueurs.

M. S.

RYAD BOUDEBOUZ :

«Nous devons confirmer lors du prochain match à Caen»

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a relevé mardi la nécessité pour son équipe de confirmer la victoire décrochée lundi à domicile face

à l'AS Nancy (1-0), en match comptant pour la 36e journée du championnat. «*Nous avons bien défendu, en mettant de l'agressivité. A la fin, on est récompensés car tout le monde tire dans le même sens.*

Ce serait vraiment bête de gagner face à Nancy et de ne pas faire quelque chose à Caen. Nous devons absolument confirmer lors du prochain match», a affirmé le N.7 des "Verts" mardi au site officiel du club de Doubs. Le FC Sochaux a dû attendre la fin du match pour inscrire l'unique but de la partie, par l'entremise de Sébastien Roudet (84e). «*On savait qu'il fallait être patient car Nancy allait être bien en place. A la mi-temps, le coach nous a dit que c'est la survie du club qui était en jeu et on s'est lâchés*», a-t-il ajouté. A la faveur de cette précieuse victoire, Sochaux pointe à la 17e place au classement avec 36 pts, à une longueur seulement du premier reléguable, Brest (35 pts). Dans le haut du tableau, Montpellier a repris son fauteuil de leader en s'imposant sur la pelouse du Stade de Rennes (2-0). Les Montpelliérains devancent le Paris SG de trois points, à deux journées de l'épilogue.

R. S.

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Hacène Chikh n'est plus secrétaire général

Le président du Comité olympique algérien, le docteur Rachid Hanifi, a mis fin hier aux fonctions du secrétaire général, Hacène Chikh. «*Conformément aux prérogatives que me confèrent les statuts du Comité olympique, j'ai mis fin aux fonctions de M. Hacène Chikh, en sa qualité de secrétaire général du COA*», a indiqué un communiqué de l'instance suprême du sport algérien. «*Hacène Chikh, selon la même source, n'est plus autorisé à s'exprimer, à quelque niveau qu'il soit, national et*

international, en cette qualité et au nom du Comité olympique», ajoute-t-il. Le limogeage du secrétaire général du COA intervient au lendemain de la conférence de presse qu'il a organisée à Alger. Hacène Chikh avait déclaré, signalons-le, que «*l'assemblée générale est la seule habilitée à juger la démarche*», avait-t-il indiqué, visant à remettre en cause le mode de gestion du président de l'instance, Rachid Hanifi.

EN DES U-20

Deux stages programmés en mai à Alger

La sélection algérienne des U-20 effectuera deux stages au mois de mai au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision des prochaines échéances officielles (Coupe arabe des U-20 en juillet 2012, et la Coupe d'Afrique, prévue en Algérie en 2013, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Le premier stage qui a débuté dimanche sous la direction du sélectionneur Jean Marc Nobilo se poursuivra jusqu'au 9 mai. Ce regroupement qui servira de dernière prospection, concerne trente deux (32) joueurs, tous issus de la tournée d'avril dernier. Quant au deuxième stage programmé du 11 au 13 mai, il regroupera 21 joueurs issus du premier stage en plus des joueurs ayant participé au tournoi de l'UNAF de la catégorie et qui s'est déroulé à Alger en mars dernier. Ces regroupements permettront au sélectionneur national d'établir une liste élargie de joueurs pour la préparation de l'équipe nationale en vue de la Coupe arabe des U-20, prévue du 4 au 18 juillet prochain en Jordanie où l'Algérie évoluera dans le groupe B aux côtés du Qatar, des Emirats arabes unis et de la Libye. Lors de sa tournée de prospection, le sélectionneur Jean Marc Nobilo et son staff ont supervisé 915 joueurs dont 88 gardiens représentant 156 clubs, précise la même source.

KICK-BOXING

Deux athlètes de Laghouat se distinguent en Turquie

Deux athlètes de kick-boxing, Abderraouf Lebgâa et Lezhari Guettaf, affiliés à la ligue de la wilaya de Laghouat, ont remporté les première et deuxième places lors d'un tournoi international organisé dernièrement à Antakya (Turquie), a-t-on appris des responsables de la ligue. L'athlète Lebgâa, affilié au club sahraoui de Laghouat, a décroché la première place dans la catégorie des 71 kg et son compatriote Guettaf, évoluant au club d'El Ghicha, a obtenu la 2ème place dans la catégorie des 87 kg, a-t-on précisé. Cette compétition internationale a également enregistré la participation de deux arbitres issus de la wilaya, Khaled Allel et Ali Sayad, selon la même source. La ligue de wilaya de Laghouat de kick-boxing fait état, par ailleurs, du passage avec succès par l'athlète Amrane Belouarki (catégorie juniors), du test de ceintures à Istanbul (Turquie), en prévision de sa prochaine participation dans les catégories supérieures.

COUPE DU MONDE 2014 Algérie -Rwanda le 2 juin à Blida

La rencontre Algérie - Rwanda comptant pour la première journée du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H aura lieu le samedi 2 juin à 20h30 au stade Mustapha Tchaker (Blida), selon le programme de la compétition publié lundi par la Fédération internationale de football (FIFA). L'autre rencontre du groupe H mettra aux prises le Bénin au Mali le dimanche 3 juin 2012 à 16h00 à Cotonou. Le premier du groupe à l'issue du deuxième tour se qualifiera au troisième et dernier tour qualificatif au Mondial 2014 au Brésil.

PENSÉE

Il y a déjà 8 années, le 8 mai que nous a quittés à jamais pour un monde meilleur notre chère fille, sœur et maman *Terhaoui Houria*, laissant derrière elle un vide incommensurable que nul ne pourra combler. En ce douloureux souvenir, sa mère, son papa, ses sœurs : *Razika, Hassiba, Amina* et sa fille *Meriem* demandent à ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée à sa mémoire et de prier Dieu de lui accorder sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Cuisine

TARTE AUX RAISINS



Ingrédients :

La crème pâtissière
1 litre de lait
200 g de sucre
8 jaunes d'œufs
1 sachet de sucre vanillé
12 g de farine

La pâte feuilletée

750g de farine
50 g de beurre
1 c. à soupe de sucre
1 c. à soupe d'huile
L'eau pour rassembler le mélange
300 g de beurre

Garniture

200 g de raisin noir
1 verre à thé d'eau
4 c. à soupe de sucre en poudre

Préparation :

La pâte feuilletée :
Mettre la farine dans une jatte, creuser un puit au centre, ajouter le beurre, le sucre, l'huile, verser l'eau pour rassembler la pâte, la pétrir jusqu'à obtenir une pâte ferme et homogène.

La mettre en boule et la recouvrir avec papier film, laisser reposer au réfrigérateur pendant une demi heure. Abaisser la pâte sur une épaisseur de 2 centimètres, placer 300 g de beurre au milieu de l'abaisse et l'envelopper des quatre côtés.

Fariner de nouveau la table et aplatir au rouleau de façon à obtenir une abaisse rectangulaire de 4 à 5mm d'épaisseur. Puis plier cette pâte sur elle-même en trois parties égales, pour donner le deuxième tour, faire pivoter le pâton d'un quart de tour et allonger dans le sens opposé à celui de la première fois. Recommencer les mêmes opérations pour faire le deuxième tour, la ouvrir d'un papier film et la mettre au frais 25 à 30 minutes et donner encore deux autres tours. Au bout de ce sixième tour, la pâte est prête à être employée.

Garniture

Laver les raisins, les couper en deux et retirer les pépins.

Mettre dans une casserole l'eau ajouter les raisins et le sucre, faire cuire à feu doux jusqu'à ébullition, les égoutter.

La crème pâtissière

Mettre le lait à bouillir avec le sucre vanillé.

Blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre, incorporer la farine, ajouter le lait bouillant en mélangeant à l'aide d'un fouet.

Mettre ce mélange dans une casserole et faire cuire à feu doux sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème devienne épaisse.

Étaler la pâte de 3mm d'épaisseur, couper cette abaisse avec un coupe pâte selon les mesures de moule rond (un moule démontable), déposer la pâte sur ce moule beurré, piquer le fond avec une fourchette, verser la crème dans le fond de la tarte et garnir avec les raisins.

BIEN-ÊTRE

DES MÉTHODES POUR RESTER ZEN

Le stress vous mine ? Avant de vous gaver de calmants et somnifères, essayez les méthodes naturelles. Du shiatsu (méthode de relaxation et de bien-être d'origine japonaise qui se pratique par pression des doigts) à la méditation, du chant au rire, tout est bon pour retrouver le zen attitude.

Méditez 20 minutes par jour

Trouvez-vous une place loin de tout bruit susceptible d'attirer votre attention. Installez-vous confortablement. Allumez une bougie ou buvez un verre d'eau. Un petit rituel à faire tous les jours pour apprendre à vous détendre facilement. Fermez les yeux et concentrez-vous sur

votre respiration ou sur une image agréable (une fleur, une lumière...). Faites le vide. Les premiers temps, vous risquez d'être découragé. Vos pensées risquent de ne pas quitter votre esprit. Un seul conseil : ne bloquez rien, laissez-les venir et partir sans les suivre. Au fil des jours, elles se feront plus rares. Sachez-le : Le fait d'être assis en pleine nature devant un beau paysage, en se laissant absorber par l'Univers qui vous entoure, c'est déjà du Zen.

Ecoutez de la musique zen

Toutes les musiques n'adoucissent pas les mœurs ! Choisissez de préférence un CD de bruits de la nature ou un disque de Mozart que vous prendrez le temps d'écouter dans un endroit tranquille. Le corps est une oreille, selon les musico thérapeutes. Il existe des sons au pouvoir relaxant, comme le déferlement des vagues sur le sable ou le chant des baleines. Vous pouvez également enregistrer les bruits de la nature lors d'un week-end à la campagne.



Dites non au café, oui au magnésium

Diminuez la consommation d'excitants comme le café. Privilégiez la consommation de fruits frais, légumes verts, protéines (poissons et viandes blanches de préférence), mais aussi fruits secs. Le manque de magnésium provoque une hyperexcitabilité nerveuse et

musculaire. Certaines situations exposent particulièrement à cette carence : le suivi d'un régime restrictif plusieurs fois par an, l'exclusion des féculents, du pain, du chocolat ou une alimentation déséquilibrée. Ne vous jetez pas sur les compléments alimentaires. Des repas équilibrés suffisent souvent pour combler cette déficience.

LES POIVRONS

PELER SANS EFFORT

En plus d'être indigeste, la peau des poivrons n'est pas facile à retirer. Découvrez notre astuce pour peler les poivrons sans effort, ni économie, et préparez-vous de délicieuses salades.

Un petit tour au grill

Commencez par placer vos poivrons sous le grill du four à très forte chaleur. Attendez que la peau noircisse bien d'un côté, puis tournez les poivrons jusqu'à ce qu'ils soient bien carbonisés de tous les côtés.

On enferme le tout

Lorsque les poivrons sont bien noircis, mettez-les dans un sachet plastique (type sac congélation) que vous fermez

hermétiquement.

Laissez les poivrons refroidir pendant 15 minutes environ, le temps que la vapeur fasse son effet dans le sachet.

Et on pèle !

Une fois que les poivrons ont refroidi, il ne reste plus qu'à les retirer du sachet.

On constate alors que la peau s'enlève très facilement avec les doigts. Les poivrons sont prêts à être cuisinés !

Note : vous pouvez bien sûr faire cuire les poivrons sur le barbecue au plus près des braises pour le même résultat.



Trucs et astuces

CONTRE LA ROUILLE

Frotter les objets atteints avec un oignon coupé en deux. Les taches disparaîtront.

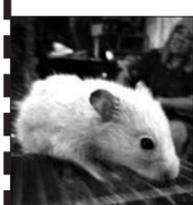


TACHE DE GRAISSE SUR MEUBLE



La frotter avec un coton imbibé d'essence.

CHASSER LES SOURIS



Pour les chasser, recouvrir leur trajet de poivre de Cayenne

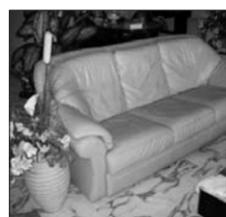
TACHE DE GRAISSE SUR UNE PAGE

Saupoudrer de talc de chaque côté de la page tachée, puis poser un fer à peine chaud sur le premier buvard. Recommencer si nécessaire.



TACHE DE PEINTURE SUR MEUBLE VERNI

Vaporiser avec une bombe décape-four, laisser agir quelques minutes, puis essuyer.



TACHE SUR UN CUIR

Enduire la tache d'une préparation de craie blanche mélangée à l'alcool à brûler.

TOUCHES DE PIANO JAUNIES

Les frotter avec coton imbibé d'ether puis avec un chiffon de laine.



VIELLIR UN OBJET EN CUIVRE :



L'immerger dans l'eau de cuisson des champignons.

Les chiens et chats sont aussi victimes d'allergie au printemps

A l'arrivée du printemps et des premiers pollens, les hommes ne sont pas les seuls à souffrir d'allergies. Les chiens et chats sont aussi victimes de ce trouble, selon une enquête internationale baptisée Pet Allergy Worldwide Survey.

Démangeaisons, éternuements, l'arrivée du printemps constitue un véritable calvaire pour toutes les personnes allergiques. Mais ce que l'on sait moins, c'est que nos compagnons à quatre pattes, les chats et les chiens, sont, eux aussi, susceptibles de souffrir d'allergies. Selon une enquête internationale réalisée en ligne du 15 au 22 février, 44% des 1.250 propriétaires de chiens et chats interrogés en France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni et Etats-Unis, ignoraient que leur animal peut présenter un tel trouble. Pourtant, à côté de cela, près de la moitié (618) de ces propriétaires ont indiqué que leurs bêtes souffraient d'une allergie diagnostiquée. "Les animaux de



compagnie peuvent être affectés par les mêmes allergènes saisonniers, comme le pollen", souligne ainsi Stephen Shaw, spécialiste en dermatologie vétérinaire. Selon l'enquête baptisée Pet Allergy Worldwide Survey (PAWS) et commandée par le groupe pharmaceutique Novartis, la dermatite allergique est l'une des dix principales affections pour lesquelles les propriétaires d'animaux de compagnie consultent un vétérinaire. Celle-ci se manifeste par une hypersensibilité aux allergènes environnementaux, tels que les acariens des maisons et de la poussière, le pollen et les spores de moisissures. Peuvent alors apparaître démangeaisons et éternuements, exactement

comme chez les hommes. La dermatite atopique, qui peut provoquer des démangeaisons récurrentes (grattage, mordillement, léchage), est d'ailleurs l'une des allergies cutanées les plus courantes chez les chiens : entre 10 et 15% de la gent canine en souffre. "Il est essentiel que les propriétaires d'animaux de compagnie sachent reconnaître les signes les plus courants d'allergie chez leurs compagnons, à savoir le grattage plus fréquent, le léchage excessif de la même zone, la perte de poils et les éruptions cutanées", a ainsi souligné Stephen Shaw cité par l'AFP. A la moindre apparition de ses symptômes, il est donc recommandé d'aller rapidement consulter son vétérinaire.

Procréation assistée : un risque accru de malformations à la naissance

Selon une récente étude australienne, les bébés conçus à l'aide de techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP), incluant, notamment, la fécondation in vitro (FIV), présenteraient un risque plus élevé de naître avec des malformations. Chaque année, plus de 3,7 millions d'enfants naissent dans le monde grâce aux techniques de procréation médicalement assistée (AMP). Des techniques qui se perfectionnent de plus en plus mais qui ne semblent pas sans risque pour les futurs bébés. C'est du moins ce que suggère une étude australienne publiée dans la revue *New England Journal of Medicine*. Menée par des chercheurs du Robinson Institute de l'Université australienne d'Adelaïde, celle-ci révèle que les bébés conçus à l'aide de ces techniques auraient plus de risque de malformations à la naissance. Pour arriver à cette conclusion, les scientifiques ont comparé les données obtenues lors du suivi de 6.163 procréations artificielles à celles d'un ensemble de 308.974 grossesses, intervenues entre janvier 1986 et décembre 2002 dans l'Etat de South Australia. Ils ont ainsi observé que les naissances issues d'une fécondation in vitro (FIV) "classique" ou de type ICSI (micro-injection directe d'un spermatozoïde dans l'ovocyte) ou encore après "induction d'ovulation" montraient des

taux de malformation pour les bébés significativement plus élevés. "Le risque non corrigé de défaut à la naissance pour les grossesses après AMP s'élève à 8,3%, contre 5,8% pour les grossesses sans technique de procréation artificielle", explique ainsi le Pr Michael Davies du Robinson Institute cité par l'AFP. Pour féconder les ovules, il existe, en effet, plusieurs méthodes : la fécondation in vitro (FIV) qui consiste simplement à mettre en contact l'ovocyte avec des spermatozoïdes et l'injection intra-cytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI) qui est utilisée lorsque les cellules masculines ne parviennent pas à féconder spontanément l'ovocyte. Un seul spermatozoïde en "bon état" est alors prélevé puis injecté in vitro dans un ovocyte prélevé chez la femme après une stimulation. Or, "nous avons trouvé des différences significatives en termes de risques entre les traitements disponibles", ajoute le chercheur. Selon les résultats dévoilés, le risque de malformation s'élève à 7,2% pour la FIV classique et à 9,9% pour la FIV avec ICSI.

Un facteur qui doit être pris en compte

"Un élément dont on ne parle pas souvent en clinique est, je suspecte, le risque d'avoir un enfant anormal. Cette étude



souligne l'importance de parler de cela entre patients et médecins", souligne Michael Davies selon qui cette découverte doit inciter les futurs parents et les médecins à "parler de ce risque au moment

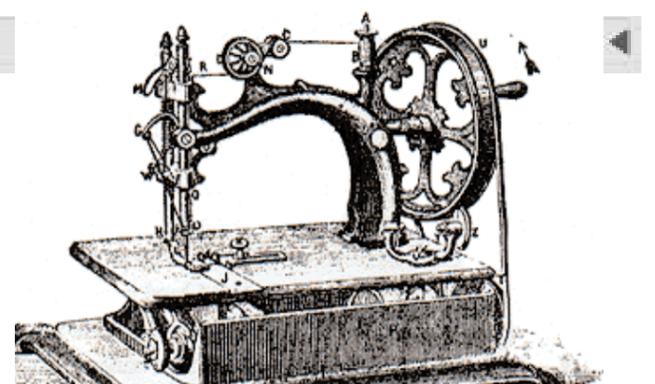
de choisir un traitement". Néanmoins, les scientifiques comptent poursuivre les recherches pour comprendre l'origine du décalage observé entre les différentes techniques.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PREMIÈRE MACHINE À COUDRE

Inventeur : **Barthélemy Thimonnier** Date : **1830** Lieu : **France**

Plusieurs spécialistes se sont disputé la paternité de la machine à coudre, mais il semblerait tout de même que le premier à inventer une machine pouvant remplacer la couture faite à la main serait Barthélemy Thimonnier. La fameuse machine Singer que tout le monde connaît serait apparue seulement en 1851, apportant des modifications à une machine déjà existante. D'ailleurs, l'inventeur de cette machine avait attaqué Singer en justice pour avoir volé son brevet.



Amel Bent

elle s'invite
dans la série Soda



Après avoir fait ses premiers pas d'actrice l'année dernière dans la série Affaires étrangères, Amel Bent s'invite cette fois dans la série Soda. Elle a visiblement pris goût aux

plateaux de tournage. Amel Bent est la 1re guest-stars.

Ashley Tisdale

c'est reparti avec
Scott Speer !

Ashley Tisdale et Scott Speer ont déjà été aperçus

ensemble fin avril. L'ex-star de High School Musical aurait-elle compris qu'elle n'était finalement pas si mal avec son réalisateur de clips ?

e, il se pourrait que 2012 soit aussi l'année du grand retour d'Ashley sur nos écrans.



Alizée

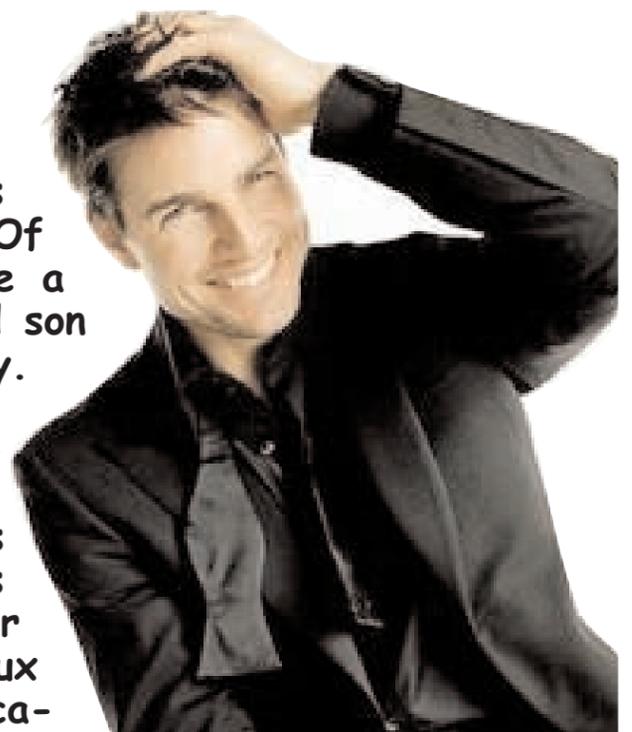
Le mystère de son nouveau tatouage enfin percé !

Alizée a publié une photo via son compte Twitter de son nouveau tatouage. Alizée, fan de mangas, vient donc de se faire tatouer Sailor Moon sur le bras. La chanteuse devrait sortir son 5e album.

Tom Cruise

un coverboy
«so rock»

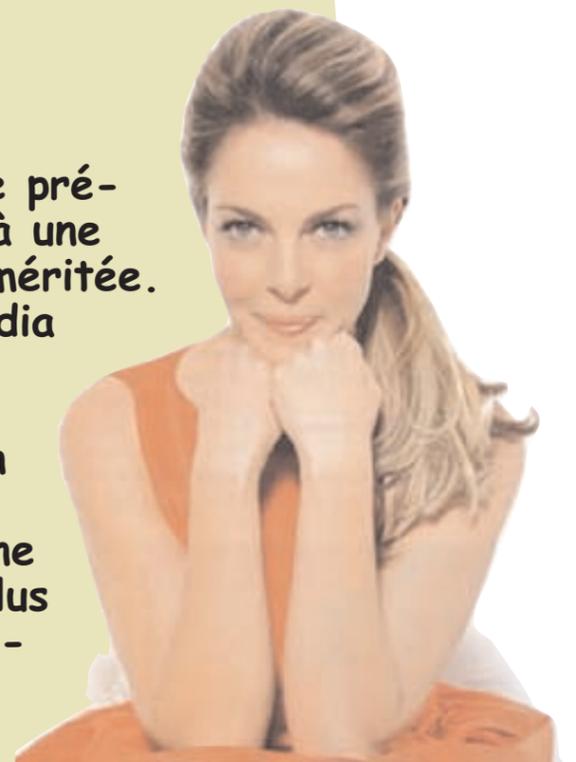
Pour les besoins du film Rock Of Ages Tom Cruise a laissé au placard son image de playboy. Cheveux longs, tatouage, pantalon noir, boots, l'acteur n'a pas lésiné sur les détails pour incarner au mieux cet artiste décadent.



Claudia Gerini

une beauté
à l'italienne

Claudia Gerini se prépare, à 40 ans, à une mise en lumière méritée. Née à Rome Claudia devient en 1990, l'une des stars du show Télé Non e la Rai. Aujourd'hui la jeune femme est de plus en plus incontournable au cinéma en Italie.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h55
Dohr	12h45
Asr	16h33
Maghreb	19h49
Icha	21h21

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1567 | Mardi 9 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

SÉCHERESSE AU NIGER

La crise alimentaire s'aggrave

La crise alimentaire s'est aggravée au Niger, pays touché par la sécheresse, ayant entraîné de maigres récoltes, des prix alimentaires anormalement élevés, et un afflux massif de réfugiés en provenance du Mali, ont averti deux hauts responsables de l'Onu.

« Nous venons d'achever une visite de quatre jours au Niger (du 4 au 7 mai), pays qui connaît actuellement une grave crise humanitaire. Dans les régions de Ouallam et Maradi, nous avons vu des pères et des mères qui luttent pour nourrir leur famille dans les villages où la faim s'est enracinée », ont déploré la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Ertharin Cousin, et le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, dans une déclaration conjointe.

« Des milliers de personnes ont ainsi trouvé refuge dans les zones les plus touchées par la sécheresse, grossissant ainsi les rangs de millions de personnes souffrant de la faim », ont-ils affirmé, ajoutant que « les pauvres, qui souffrent de la faim, qu'il s'agisse de petits fermiers ou de pasteurs, voient leurs économies épuisées et n'ont pas eu l'occasion de reconstituer leurs cheptels ». « Pour répondre à la situation », le PAM a indiqué avoir intensifié ses opérations, pour fournir une aide alimentaire à près de 4 millions de personnes au Niger, tandis que le HCR (venait) en aide à 160.000 réfugiés ayant fui le conflit du Mali vers les pays voisins, selon ces responsables. « Le HCR a déplacé les réfugiés des zones frontalières instables



vers de nouveaux camps plus à l'intérieur du pays, mais craint, qu'avec l'instabilité politique et l'insécurité persistante au Mali, un nouvel afflux de réfugiés ne pèse, à nouveau, sur les pays voisins, comme le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie », ont-ils ajouté. « Il est temps de mobiliser toutes les ressources : un soutien financier rapide et l'union de nos forces pour trouver une solution politique nécessaire afin d'éviter que la crise du Mali ne menace la sécurité globale de la région », ont préconisé les deux responsables onusiens.

Malgré la réponse rapide des bailleurs de fonds, les besoins sont énormes, ont-ils averti, soulignant que « la saison de la faim a commencé tôt et les programmes pour aider les personnes vulnérables, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des réfugiés, sont encore largement sous-financés ».

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PME Ouverture en octobre prochain

Les états généraux de la PME devant asseoir une stratégie de relance des PME, prévus initialement en juin prochain, seront organisés en octobre prochain, a indiqué mardi à Alger un responsable au ministère de l'Industrie. La rencontre regroupant des institutions financières, des organismes d'aide à la création de PME, des organisations patronales et des associations professionnelles, vise à mettre en place des programmes et des dispositifs pour encourager les PME à créer une croissance économique hors hydrocarbures, a souligné Brahiti Amouri, directeur général de la PME au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement. Il s'agit aussi d'examiner la possibilité d'instaurer un système financier et bancaire spécifique aux PME et aux toutes petites entreprises (TPE) et de créer une banque de développement chargée d'apporter des solutions aux jeunes porteurs de projets, a expliqué ce responsable, lors d'une réunion avec les responsables de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA). Autre objectif de

cette réunion, l'amélioration de la compétitivité des PME algériennes en vue d'affronter les défis et les enjeux de la concurrence internationale et de répondre aux besoins réels de la demande de l'économie nationale, a-t-il ajouté. Brahiti a fait savoir, par ailleurs, que dans le cadre du programme de mise à niveau des PME, quelque 310 décisions d'octroi d'aides à ces entreprises ont été signées depuis octobre 2011 à ce jour. La moitié de ces aides concerne le secteur du BTPH et l'autre moitié est répartie entre les secteurs de l'industrie manufacturière, du transport, de l'agroalimentaire et des TIC, a indiqué pour sa part, Rachid Moussaoui directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME). Une convention entre ANDPME et l'AGEA sera signée la semaine prochaine pour prendre en charge la mise à niveau des entreprises affiliées à cette association. Brahiti a souligné, dans ce cadre, la nécessité de résoudre les problèmes auxquels font face ces entreprises implantées sur tout le territoire national.

TLEMCCEN, IMPLIQUÉES DANS LE CAMBRIOLAGE DU BUREAU DE POSTE

Arrestation de 6 personnes à Bab El-Assa

Les éléments de la Police judiciaire (PJ) de Tlemcen ont procédé, récemment, à l'arrestation de six personnes impliquées dans le vol de plus de 10 millions DA du bureau de poste de la daïra de Bab El-Assa, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de wilaya.

Selon le responsable de la cellule de communication à la Direction de la Sûreté de wilaya, la PJ a récupéré un montant de 2,3 millions de dinars, volé il y a quelques semaines de cela, chez l'un des mis en cause dans cette affaire qui réside à Bab El-Assa, et

saisi la voiture utilisée dans le vol et deux véhicules achetées avec l'argent volé.

La même source a ajouté que la coffre en acier qui a été volé du centre postal a été retrouvé enseveli au village "Benkrama" dans cette daïra, tout comme un nombre de coupons et de timbres postaux et fiscaux.

Les personnes impliquées, âgées entre 21 et 25 ans, ont été présentées dimanche devant le parquet du tribunal de Ghazaouet qui les a placées sous mandat de dépôt.

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

La crise s'accroît

Le secrétaire général du Comité olympique algérien (COA), Hassan Chikh, a été démis de ses fonctions par le président de l'instance olympique, Rachid Hanifi, "conformément aux prérogatives" que lui confèrent les statuts, a-t-on appris mardi auprès du COA.

"J'ai mis fin aux fonctions de Mr Hassan Chikh, en sa qualité de secrétaire général du COA. A ce titre, il n'est plus autorisé à s'exprimer, à quelque niveau qu'il soit, national et international, en cette qualité et au nom du COA", lit-on dans un communiqué. Lors d'une réunion tenue le 28

avril dernier, dix des treize membres du Comité exécutif du comité exécutif du COA, dont Hassan Chikh, ont exprimé, leur "totale" désapprobation du mode de gestion du président du COA, Rachid Hanifi, se démarquant des "dérives" et des "dysfonctionnements" qui sévissent dans la plus haute instance du sport algérien. Les dix membres ont animé lundi un point de presse à Alger, réitérant leurs positions vis à vis du mode de gestion de Rachid Hanifi, appelant au passage à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire "seule habilitée à juger" cette démarche.

PALESTINE, APPEL DE HAMAS

François Hollande invité à visiter Ghaza

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a invité hier, le président français élu François Hollande à visiter la bande de Ghaza, en l'appelant "à corriger l'approche française de la question palestinienne". "Nous appelons le président français élu François Hollande à mettre la question palestinienne en tête de ses priorités et à corriger l'approche française de la question palestinienne", a indiqué le mouvement Hamas dans un communiqué.

Le Hamas a exhorté M. Hollande à "respecter les droits du peuple palestinien, d'agir pour leur recouvrement de la liberté, de respecter le choix démocratique de notre peuple et mettre fin au boycott de notre

direction élue et au siège de Ghaza", selon le communiqué. "Nous l'appelons également à venir à Ghaza pour y constater la situation et la souffrance tragique de sa population", ajoute le mouvement dans le texte. "Malheureusement, jusqu'à présent les interventions internationales dans la situation intérieure palestinienne et les conditions injustes du Quartette sont le plus grand obstacle à la démocratie palestinienne et la cause principale de sa destruction", a-t-il déploré. La bande de Ghaza fait face à une situation humanitaire catastrophique en raison du blocus économique et de la circulation imposé par l'occupant israélien à ce territoire depuis plus cinq ans.

APRÈS L'ADOPTION DES AMENDEMENTS DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS EN EGYPTÉ

La commission électorale menace de cesser ses activités

La haute commission électorale égyptienne a appelé le Conseil militaire (au pouvoir) à exercer ses prérogatives constitutionnelles pour permettre à celle-ci de prendre les mesures nécessaires pour la tenue des élections à la date prévue suite à l'adoption par le parlement des amendements relatifs à la loi sur l'élection présidentielle.

La commission avait décidé le report d'une rencontre initialement prévue mardi soir avec les treize candidats après les "accusations" qui lui ont été portées lors du débat des amendements relatifs à la loi sur l'élection présidentielle au conseil du peuple. Il n'est pas possible pour la commission face aux tentatives d'"amplification de la crise", de poursuivre ses activités de manière à servir l'intérêt général, a indiqué un communiqué de la commission.

Le communiqué a été publié quelques heures après l'adoption par le conseil du peuple, des amendements proposés pour la loi

sur l'élection présidentielle. Les amendements portent entre autres sur l'interdiction de la nomination des membres de la commission électorale à des postes de l'exécutif ou au parlement pendant le mandat du président élu et la limitation des prérogatives de la commission qui lui sont attribuées en vertu de la loi actuelle sur l'élection présidentielle.

D'autre part, la majorité parlementaire demande la restriction des prérogatives de la commission électorale composée de magistrats accusant ses membres de prendre des décisions sélectives pour exclure des candidats faisant allusion à Khairat al Chater, candidat des Frères musulmans, et le salafiste Hazem Abou Ismail.

Des juristes estiment pour leur part, que ces amendements qui entreront en vigueur après adoption par la cour constitutionnelle dénotent que le parlement avec sa majorité partisane veut adresser un "message moral" à la haute commission électorale.

NAÂMA, ACCIDENT DE LA ROUTE

Quatre morts dans un nouveau dram

Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route dans la nuit de lundi à mardi sur la RN6 reliant les villes de Naâma et Mechria, indiquait, hier, la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule immatriculé dans la wilaya d'El Oued au niveau d'un virage dangereux, à 13 km au nord de Naâma, avant de

percuter un camion semi-remorque, causant la mort, sur le coup, de quatre passagers âgés entre 18 à 24 ans, a précisé la même source. Les victimes de cet accident ont été évacuées vers l'hôpital de la ville de Naâma, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.